

Rapport d'activité des services

Année 2024





311 076

habitants

(source Insee janvier
2025)

51

habitants/km²

6 004 km²

de superficie



4 500 km

de routes
départementales

17 cantons **431** communes



3
arrondissements



L'édito du président

Le Département a l'honneur et le devoir d'assumer un très large panel de compétences. Action sociale et santé, routes, éducation, insertion, sport, développement du territoire, culture, tourisme...

Autant de domaines pour lesquels tous les conseillers départementaux travaillent à prendre les bonnes décisions au bénéfice de l'ensemble des habitants et du territoire. Pour mettre en œuvre nos grandes politiques publiques autant que les actions du quotidien, l'assemblée départementale a la chance de s'appuyer sur une administration remarquable. L'engagement de nos 1600 agents et plus, répartis dans l'ensemble de l'Aube, et leur professionnalisme exemplaire, se concrétisent sur le terrain pour apporter un service public de qualité à tous les Auboisiens, pour assurer le bon fonctionnement de notre collectivité et pour concourir au développement du territoire.

Dans un contexte économique et social complexe et changeant, 2024 aura montré toute la capacité d'adaptation de nos agents à ces évolutions et leur esprit de service public chevillé au corps.

Rendons ici hommage à leur travail qui, durant cette année olympique, s'est une nouvelle fois exprimé avec force, courage, esprit d'équipe, persévérance et ambition.

Merci à l'ensemble des collaborateurs de notre collectivité et bonne lecture de ce rapport.

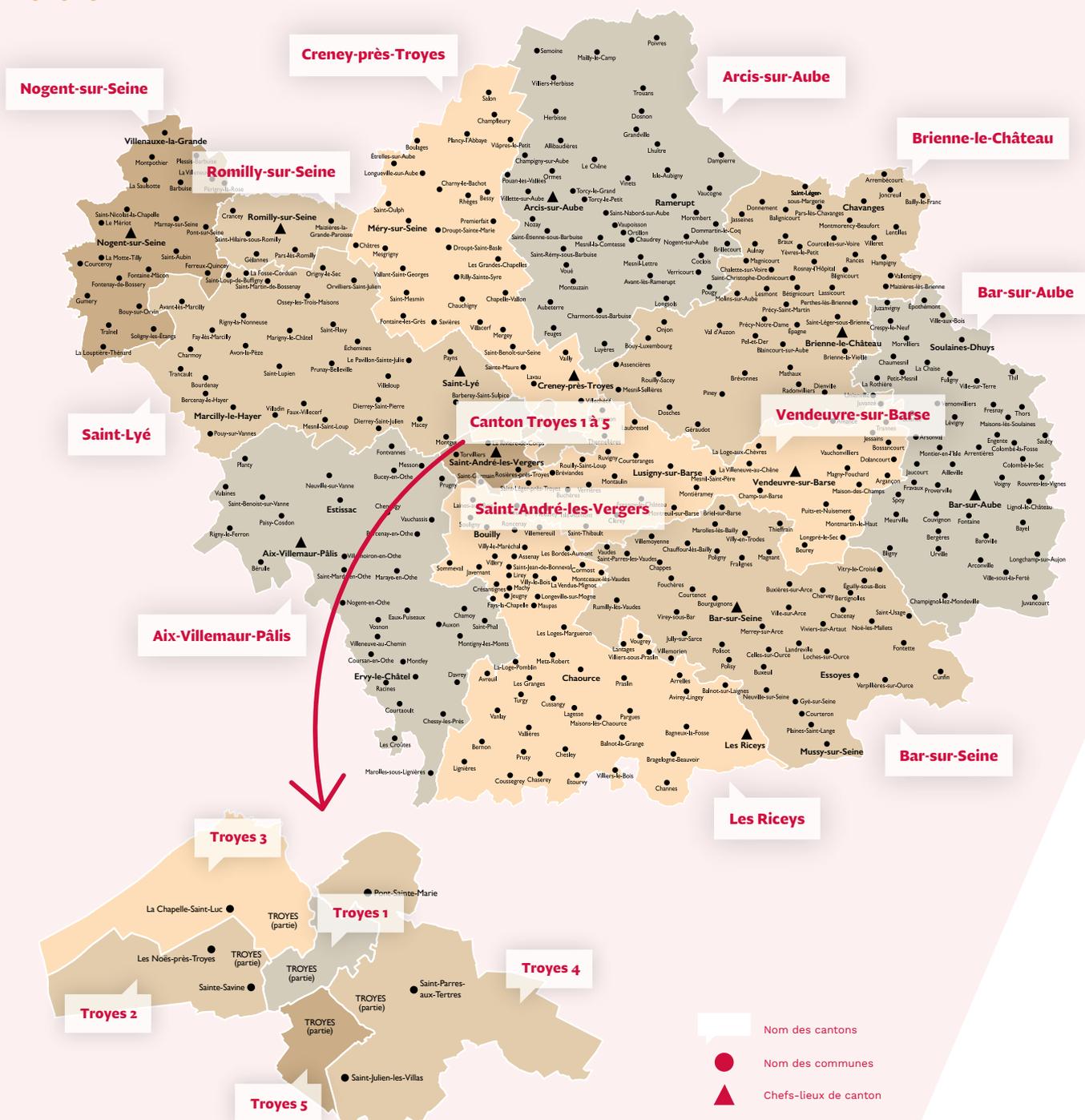


© C. Pichery - CD10

Philippe Pichery
Président du Conseil départemental de l'Aube

Les 17 cantons de l'Aube

L'Aube compte 17 cantons regroupant les 431 communes du territoire. Dans chaque canton, les habitants élisent **deux conseillers départementaux**.





Le président du Conseil départemental

Philippe PICHERY

Incarné l'exécutif du Département.

Met en œuvre et exécute les décisions de l'assemblée.

Ordonne les dépenses, engage les actions, signe les contrats au nom du Conseil départemental.

Dirige l'administration départementale, épaulé par le directeur général des services.

Canton d'Aix-Villemaur-Pâlis 36 communes - 17 526 hab.



Nelly DELELIGNÈ
Didier LEPRINCE

Canton d'Arcis-sur-Aube 47 communes - 14 974 hab.



Guy BERNIER
Annie SOUCAT

Canton de Bar-sur-Aube 48 communes - 13 022 hab.



Philippe DALLEMAGNE
Marie-Noëlle RIGOLLOT

Canton de Bar-sur-Seine 46 communes - 16 171 hab.



Bernard de LA HAMAYDE
Arlette MASSIN

Canton de Brienne-le-Château 53 communes - 13 734 hab.



Angélique GUILLEMINOT
Olivier JACQUINET

Canton de Creney-près-Troyes 33 communes - 17 918 hab.



Claude HOMEHR
Philippe PICHERY

Canton de Nogent-sur-Seine 23 communes - 16 366 hab.



Estelle BOMBERGER-
RIVOT
Jean-Yves MATHIAS

Canton des Riceys 57 communes - 14 322 hab.



Jean-Michel HUPFER
Christine PATROIS

Canton de Romilly-sur-Seine 6 communes - 18 846 hab.



Jérôme BONNEFOI
Agnès MIGNOT

Canton de Saint-André-les-Vergers 5 communes - 24 679 hab.



Alain BALLAND
Catherine LEDOUBLE

Canton de Saint-Lyé 33 communes - 16 357 hab.



Jean-Marie CAMUT
Marie-Thérèse LEROY

Canton de Troyes 1 Une partie de Troyes - 20 418 hab.



Elisabeth PHILIPPON
Jacky RAGUIN

Canton de Troyes 2 Les Noës-près-Troyes, Sainte-Savine et une partie de Troyes 21 306 hab.



Valéry DENIS
Anne-Marie ZELTZ

Canton de Troyes 3 La Chapelle-Saint-Luc et une partie de Troyes - 21 683 hab.



Olivier GIRARDIN
Djamila HADDAD

Canton de Troyes 4 Pont-Sainte-Marie, Saint-Julien-les-Villas, Saint-Parres-aux-Tertres et une partie de Troyes - 22 131 hab.



Catherine BRÉGEAUT
Jean-Michel VIART

Canton de Troyes 5 Une partie de Troyes - 18 393 hab.



Sibylle BERTAIL-
FASSAERT
Nicolas HONORÉ

Canton de Vendevre-sur-Barse 37 communes - 23 230 hab.



Bertrand CHEVALIER
Marielle CHEVALLIER

Elus en binôme (2 par canton), ces 17 femmes et 17 hommes ont chacun la même légitimité et sont indépendants les uns des autres. Tous œuvrent ensemble au service du département.

Les commissions organiques du Conseil départemental

Outre les dossiers qu'ils conduisent directement, les conseillers départementaux défendent l'intérêt général du territoire par leurs prises de positions sur de nombreux sujets au sein de **5 commissions**.



1^{ère} commission

**Action sociale - santé
Autonomie**



Bernard de LA HAMAYDE
Co-président
Canton de Bar-sur-Seine



Elisabeth PHILIPPON
Co-présidente
Canton de Troyes 1



Nicolas HONORÉ
Membre
Canton de Troyes 5



Olivier JACQUINET
Membre
Canton de Brienne-le-Château



Catherine LEDOUBLE
Membre
Canton de Saint-André-les-Vergers



Annie SOUCAT
Membre
Canton d'Arcis-sur-Aube



Sibylle BERTAIL-FASSAERT
Co-présidente
Canton de Troyes 5



Jérôme BONNEFOI
Co-président
Canton de Romilly-sur-Seine



Marielle CHEVALLIER
Membre
Canton de Vendeuvre-sur-Barse



Jean-Yves MATHIAS
Membre
Canton de Nogent-sur-Seine



Agnès MIGNOT
Membre
Canton de Romilly-sur-Seine



Angélique GUILLEMINOT
Membre
Canton de Brienne-le-Château



3^{ème} commission
Économie - Emploi
Développement durable



Claude HOMEHR
 Co-présidente
 Canton de Creney-près-Troyes



Anne-Marie ZELTZ
 Co-présidente
 Canton de Troyes 2



Guy BERNIER
 Membre
 Canton d'Arcis-sur-Aube



Jean-Marie CAMUT
 Membre
 Canton de Saint-Lyé



Djamilia HADDAD
 Membre
 Canton de Troyes 3



Arlette MASSIN
 Membre
 Canton de Bar-sur-Seine



Christine PATROIS
 Membre
 Canton des Riceys



5^{ème} commission
Finances - Personnel - Achat public
Patrimoine départemental - Numérique



Philippe DALLEMAGNE
 Co-président
 Canton de Bar-sur-Aube



Marie-Noëlle RIGOLLOT
 Co-présidente
 Canton de Bar-sur-Aube



Bertrand CHEVALIER
 Membre
 Canton de Vendevre-sur-Barse



Nelly DELELIGNE
 Membre
 Canton d'Aix-Villemaur-Pâlis



Marie-Thérèse LEROY
 Membre
 Canton de Saint-Lyé



Jacky RAGUIN
 Membre
 Canton de Troyes 1



Jean-Michel VIART
 Membre
 Canton de Troyes 4

4^{ème} commission
Cohésion et attractivité
des territoires / Tourisme - Culture



Valéry DENIS
 Co-président
 Canton de Troyes 2



Alain BALLAND
 Co-président
 Canton de Saint-André-les-Vergers



Olivier GIRARDIN
 Membre
 Canton de Troyes 3



Catherine BRÉGEAUT
 Membre
 Canton de Troyes 4



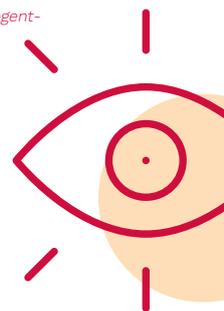
Estelle BOMBERGER-RIVOT
 Membre
 Canton de Nogent-sur-Seine



Jean-Michel HUPFER
 Membre
 Canton des Riceys



Didier LEPRINCE
 Membre
 Canton d'Aix-Villemaur-Pâlis



Pour préparer ses travaux et faire exécuter ses décisions, le Conseil départemental s'appuie sur les services de l'administration départementale.

Parce qu'il s'occupe aussi bien des routes que des bibliothèques ou de la santé des nourrissons, le Département emploie des personnes exerçant des métiers très divers. Certaines effectuent un travail de bureau, dans les services centraux. Mais la plupart agissent sur le terrain, aux quatre coins du département. C'est le cas des assistants sociaux, infirmières, puéricultrices, sages-femmes, médecins, assistants familiaux, éducateurs, bibliothécaires, archivistes, laborantins, ingénieurs, agents d'entretien des routes, informaticiens, techniciens et agents techniques des collèges,...

Le Département emploie plus de 1600 agents en tout.

ASSEMBLEE DEPARTEMENT

L'édito du directeur général des services

Parcourir ce rapport d'activité permet de plonger dans la réalité concrète, vivante, des actions que les services sont fiers de partager avec vous.

Cette fierté, l'ensemble des équipes la ressent chaque jour en accompagnant les plus fragiles, en faisant sortir des projets, en gérant des chantiers ou des procédures complexes. Fierté de contribuer au rayonnement de l'Aube, d'avoir su être au rendez-vous des Olympiades et de tant d'autres manifestations, toujours dans l'intérêt du territoire.

Dans un contexte souvent incertain, la seule boussole est celle des valeurs du service public, de l'action, de l'amélioration continue et, lorsque cela est nécessaire, des remises en cause. Les exemples mis en valeur dans les pages de ce rapport et les propos de chacun des DGA qui ouvrent les chapitres dédiés à leur pôle en témoignent. Je les rejoins pleinement pour saluer chaleureusement l'ensemble du travail des différents services et les résultats obtenus.

Le nécessaire découpage par direction ou missions de ce rapport ne doit pas masquer ce que cet engagement pour l'Aube suppose de coopération permanente entre les services. Elle est une force que nous cultivons, car nous ne pouvons que répondre ensemble aux enjeux les plus actuels de l'action publique locale.

La confiance permanente du président et des élus, les retours des Auboises et Auboises, le plaisir des visiteurs ou utilisateurs de nos équipements, la qualité des belles réalisations viennent toujours soutenir cet engagement collectif, et cette fierté à agir. J'espère que vous la ressentirez au fil de ce document !

Bonne lecture,

• • •



© C.Péchiné - CD10

Philippe Brunel
Directeur général des services



Sommaire

1. Pôle des Solidarités 12

Direction de l'action sociale de proximité.....	14
Direction enfance famille.....	18
Direction de l'autonomie.....	22
Direction de l'insertion et du logement.....	26
Mission appui, gestion, et établissements.....	30
Mission prévention en action sociale.....	32
Mission santé.....	36

2. Pôle Développement des Territoires 38

Direction des archives et du patrimoine.....	40
Médiathèque départementale.....	42
Centre sportif de l'Aube.....	44
Direction de l'accompagnement des territoires.....	46
Mission d'appui juridique et institutionnelle.....	48
Service Foncier.....	50
Mission actions éducatives et citoyennes.....	52
Mission orchestre symphonique de l'Aube.....	54

3. Pôle Patrimoine et Environnement 57

Direction des bâtiments.....	58
Direction des routes.....	60
Direction transition écologique, mobilités et aménagement.....	62
Laboratoire départemental d'analyses.....	64
Centre de congrès de l'Aube.....	66
Direction des collèges.....	68
Mission d'appui administrative, comptable et achat.....	70

4. Direction des ressources humaines 72

5. Direction des finances, du conseil en gestion et des marchés 76

6. Direction des systèmes d'information et du numérique 80

7. Mission d'appui aux politiques publiques 82

8. Direction de la communication 86

9. Annexes 90

Département de l'Aube
Hôtel du Département
2 rue Pierre-Labonde
BP 394 - 10026 Troyes Cedex

Directeur de la publication : Philippe Pichery

Conception graphique : Audrey Champion

Impression : Imprimerie Paton

Photos de couverture : Sylvain Bordier, Le Bonheur des gens, Paris 2024

1.



Pôle des Solidarités

Le Pôle des solidarités organise et met en œuvre l'action sociale du Département. Il s'adresse en priorité aux publics fragiles à travers des missions d'écoute, d'information, de conseil, d'orientation et d'accompagnement dans les différents champs des solidarités et de la santé.

Il assure les relations institutionnelles et fonctionnelles liées à la mise en œuvre de ces politiques. En 2024, la part du budget consacrée à l'action sociale est de **220,2 M€**, ce qui représente **62,5 %** du budget départemental 2024.



Le mot de la DGA

2024 a été une riche année et je souhaite saluer l'engagement des 750 agents et plus répartis sur le territoire pour l'ensemble des actions menées pour les Aubeois. Notre action majoritairement tournée vers les plus vulnérables tend à s'universaliser. Notre attention se tourne vers plus de prévention dans tous les domaines de la vie des habitants : parentalité, enfance/jeunesse, santé, grand âge, handicap ou encore insertion et en mobilisant des leviers tels que culture et sport.

Le PDS a appliqué les priorités fixées par la mandature, notamment la déclinaison opérationnelle du schéma Enfance-Famille, la mise en place des maisons des 1000 jours, la finalisation du plan santé, l'élaboration de la nouvelle feuille de route pour l'inclusion numérique, l'anticipation de la mise en œuvre de la réforme du Plein Emploi, le lancement du Projet Social de Territoire...

Pour répondre aux priorités politiques, les réflexions autour du projet PDS se sont poursuivies avec l'équipe d'encadrement. Elargir notre terrain de jeu, performer moins dans l'effort, valoriser l'utilité de notre action, accompagner les managers vers des modes de travail plus responsabilisants, se préoccuper de notre bien-être au travail sont autant d'intentions identifiées pour faire du Département un leader en action sociale sur l'ensemble du territoire.

Les travaux sur les violences externes se sont poursuivis et ont permis d'élaborer un plan d'actions qui vise à offrir un cadre sécurisant de travail, à garantir un accompagnement adapté en cas d'évènement et à observer les phénomènes pour réduire la fréquence et/ou la gravité des faits par le biais de différentes actions. Cette démarche donne des repères sur ce sujet complexe et met en œuvre des réponses alliant performance et bien-être des agents.

Ce projet, fruit d'un travail interservices et avec des partenaires, a produit en 2024 des réalisations concrètes, facilement accessibles et utilisables par les personnels comme :

- Courriers types pour rappel aux usagers,
- Révision et centralisation des documents de déclaration,
- Etablissement de diagnostics de sûreté par les services de police et de gendarmerie.

Ce plan d'actions continue à se déployer et fera l'objet d'un suivi.

Quelques illustrations de la variété des actions et temps forts de l'année 2024 :

Février réunion de travail entre Présidents des Equipes Pluridisciplinaires

Mars inauguration de l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger ; début de mise en œuvre du projet d'établissement du CDE ; Forum Santé à Aix-en-Othe

Avril réunions territoriales d'élaboration du schéma autonomie en 7 points du territoire ; journée de suivi de la politique Enfance/famille sur le thème « Penser et agir ensemble, l'accueil de la parole de l'enfant ».

Mai implication des agents dans la démarche JO (préparatifs puis mise en œuvre des actions jour J : stands, animations, conduite du véhicule du Département dans le convoi de la flamme olympique...)

Juin lancement de l'étude sur la prévention spécialisée.

Juillet équipes et cadres se sont mobilisés sur la réforme du plein emploi

Septembre installation du groupe local de traitement de la délinquance sur la prostitution des mineurs ; participation d'agents aux journées du patrimoine pour présenter leurs missions.

Octobre début du test de la réforme dite de solidarité à la source ; inauguration de la maison de santé de Brienne-le-Château.

Novembre les équipes du PDS et de la DSIN ont accueilli celles du Département de l'Indre pour échanger sur nos systèmes d'information ; inauguration au CHT de la salle hybride financée par le Département ; installation de la Commission Départementale d'Accès à l'Autonomie des jeunes.

Décembre lancement de la démarche de Projet Social de Territoire dans les Maisons des Solidarités ; signature du Contrat Local de Santé du territoire d'Aix-en-Othe.

Marie-Pierre Contois

Directrice générale adjointe en charge du pôle des solidarités

1. Pôle des solidarités

Direction de l'action sociale de proximité

La direction de l'Action sociale de proximité pilote et coordonne les 8 Maisons des solidarités du Département présentes dans les 7 territoires des solidarités qui maillent notre territoire. 64 points permettent d'accueillir tous les Auboises et les Auboises, quelle que soit la nature de leur demande. En fonction de celle-ci, une orientation est assurée vers les services compétents ou vers les partenaires.



Les objectifs prioritaires de la direction :

La Direction de l'action sociale de proximité propose une mission générale d'accompagnement au travers de l'accès aux droits, l'insertion, l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, la gestion administrative et budgétaire, les conseils et le soutien à la vie de famille, le suivi administratif et social des bénéficiaires du RSA, l'inclusion numérique et la santé. Elle intervient également sur tous ces domaines en prévention de manière individuelle ou par la mise en place d'actions collectives.

A cela s'ajoutent des missions spécifiques telles que l'évaluation des informations préoccupantes (protection de l'enfance), l'étude des agréments pour les assistants maternels et familiaux et l'évaluation de situations des majeurs vulnérables.

La DASP garantit une réponse adaptée aux besoins de la population à travers différents modes d'actions : accueil et écoute, information, orientation, évaluation, soutien, accompagnement et protection définies, depuis 2023, par les orientations du schéma d'action sociale de proximité.

© S. Bordier



145

professionnels

assistants de service social, secrétaires de circonscription, référents de parcours insertion RSA, travailleurs sociaux emploi, intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie, conseillers numériques et travailleurs sociaux spécialisés sur le traitement des informations préoccupantes.

7

territoires des solidarités

8

Maisons des Solidarités du Département



L'inclusion numérique, pour renforcer l'autonomie des aubois

Le Département co-pilote la Stratégie France Numérique Ensemble avec les services de l'Etat. En 2024, après un diagnostic des besoins des Aubois, une feuille de route 2023-2027 a été élaborée avec les acteurs locaux. Les actions identifiées visent à rendre le numérique accessible à tous les Aubois et à leur transmettre les compétences numériques pour faire de ces outils un levier de leur insertion sociale et économique. Aussi, au-delà de l'accompagnement mis en œuvre pour l'apprentissage des compétences numériques, les conseillers numériques du Département de l'Aube ont innové et déployé des actions spécifiques sur le sujet de la parentalité et du numérique chez les jeunes.

Accompagnement des victimes de violences conjugales

Garant de la protection de l'enfance, le Département est engagé sur le sujet dans le cadre du Schéma Enfance Famille et du Schéma de l'action sociale de proximité. Objectifs : améliorer l'accueil et l'accompagnement des victimes de violences conjugales, mieux prévenir et repérer les situations. 144 accompagnements ont été réalisés en 2024 par les agents des Maisons des Solidarités. Le partenariat avec la Caf et la MSA a montré son efficacité : toutes les liaisons effectuées ont permis une proposition de rendez-vous par les assistantes sociales.

Au-delà du quotidien, des actions spécifiques ont eu lieu : formation pour améliorer l'accueil des victimes, impulsion et mise en œuvre de groupes de paroles par des partenaires, de groupes de parole, distribution de kits de première nécessité dans les 8 Maisons des solidarités. À l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, nos intervenantes sociales en gendarmerie ont co-organisé et animé une journée "self-défense".

Éléments phares ou actions marquantes en 2024

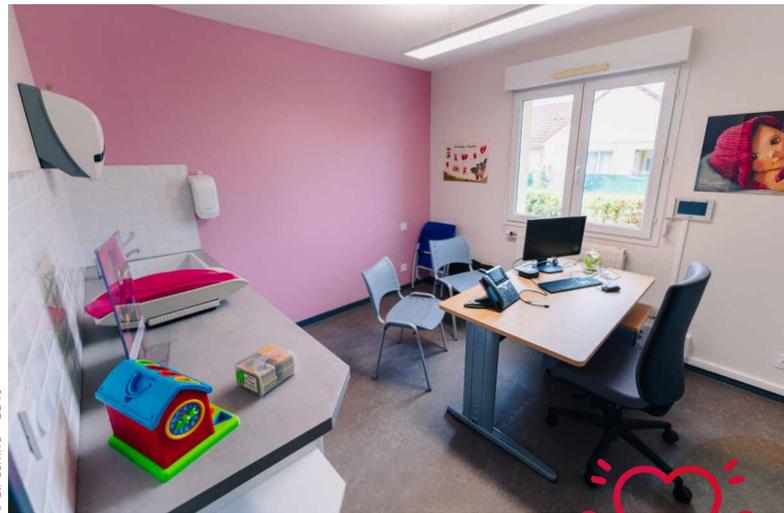
Maison des solidarités du Département à La Chapelle Saint-Luc

Faisant partie des 8 Maisons des solidarités du Département, elle s'adresse aux habitants de de La Chapelle-St-Luc, Sainte-Savine, La Rivière-de-Corps et Les Noës-près-Troyes, soit 30 000 personnes. Ce nouveau bâtiment de 1 374 m² inauguré en novembre 2024, situé au cœur du quartier Chantereigne, identifie et valorise mieux l'offre médico-sociale du Département.

Un grand confort est apporté aux usagers et au personnel, avec des espaces d'accueil et de travail imaginés comme des lieux de vie et de convivialité. Après un accueil dans un hall d'entrée dédié, les usagers se repèrent facilement et leur parcours s'en trouve fluidifié.

Une nouvelle antenne médico-sociale à Méry-sur-Seine pour « aller vers » les usagers

Cette ouverture renforce l'action du « aller vers » promue dans le schéma de l'action sociale de proximité. Elle est située dans un lotissement proche de tous les commerces et services existants sur cette commune. L'implantation de cette antenne permet de retrouver de la proximité avec la population de ce territoire dans un espace qui répond aux besoins des professionnels et du public.



Fête du printemps au jardin des lumières

Le jardin des lumières est un espace solidaire et durable de notre Maison des solidarités du Département à Romilly-sur-Seine créé en 2022 par le Département de l'Aube et ses partenaires. Dans le cadre de son programme d'animations, le jardin des lumières a accueilli sa 2e fête du printemps : promenades en calèche, animaux de la ferme, fanfare, ateliers créatifs et pédagogiques autour de la nature et des éco-gestes, maquillage des enfants. Cette journée a permis de renforcer le lien social, rompre l'isolement et rassembler les habitants et acteurs locaux autour d'activités ludiques et culturelles ainsi que faire connaître la Maison des Solidarités, valoriser son offre de services et les actions des professionnels en faveur des habitants.



Accueil et accompagnement



90 362
accueils sur les territoires

22 603

rendez-vous
d'accompagnement réalisés
par les travailleurs sociaux



9 148

personnes ou familles
accompagnées dans
l'année 2024

66 910

accueils téléphoniques



758

personnes accompagnées
par nos conseillers
numériques dans le cadre
d'ateliers individuels ou
collectifs

849

nouvelles personnes
(qui n'ont pas été
rencontrées dans les 3
mois précédents) reçues
par les Intervenantes
sociales en commissariat
et gendarmerie

Aides financières

1 215

aides dédiées aux impayés
d'eau et d'énergie dans le
cadre du Fonds de Solidarité
Logement pour un montant
de **254 096 €**



5 045

aides financières
(alimentation, scolarité,
activités éducatives...) qui a
concerné 3 012 familles pour
un montant de **678 814 €**

490 évaluations de situations

réalisées au sein des MSD dans le cadre du protocole des Informations
préoccupantes (plusieurs rendez-vous avec l'enfant, la famille, liaisons
partenaires, Commission Technique d'évaluation...).



1. Pôle des solidarités

Direction enfance famille

La Direction enfance famille (DEF) veille à orienter, impulser et animer la politique enfance et famille.

De multiples métiers et compétences y sont représentés : éducateurs, assistants sociaux, médecins, puéricultrices, sages-femmes, psychologues, infirmières, cadres administratifs...

Elle est composée du service de Protection maternelle et infantile (PMI), de l'Aide à l'enfance (ASE), du Service des assistants familiaux (SDAF), du service Observation et évaluation pour l'enfance (OEE) et du Centre départemental de l'enfance (CDE).



Objectifs prioritaires de la direction :

Engagé dans la Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2022-2024 au plan local et dans la stratégie des 1 000 premiers jours, le Département s'est attaché à poursuivre et à démultiplier les actions en faveur de la prévention de la petite enfance, à améliorer l'offre de service, à optimiser la qualité et la durée de traitement des situations, à garantir la continuité des parcours, à renforcer le suivi des projets d'établissements et services et à rechercher des solutions à la diversité des publics (fratries, jeunes étrangers, enfants en situation de handicap...).

Ces orientations se sont déclinées, notamment, à travers le schéma départemental enfance famille validé en Assemblée départementale en 2023. Dans ce contexte, en 2024, la direction a poursuivi les travaux et les actions prioritaires qu'il contient. Suite à la formalisation du projet d'établissement du CDE, la direction a mené ses travaux autour du renforcement de la qualité de l'accueil des enfants confiés et de la bienveillance. En lien avec ces orientations, les principes concernant le projet de service de l'Aide Sociale à l'Enfance ont été posés et travaillés avec les équipes pour une formalisation et déclinaison à venir.

© C. Péchiné - CD10





Éléments phares ou actions marquantes en 2024

Journée dédiée aux familles d'accueil

« Assfam » et enfants accueillis ont été conviés en juillet à une journée conviviale sur la plage de Géraudot. Discussions sur l'année écoulée, jeux et convivialité ont été au programme de ce rendez-vous organisé par le Département.

1^{er} forum interprofessionnel du médico-social et de la protection de l'enfance

Cet événement sur l'accompagnement des mineurs et des jeunes majeurs en situation de handicap relevant de l'ASE a été organisé par le Département en novembre. Initié par la MDPH et l'ASE et réunissant plus de 450 participants, ce forum a permis aux professionnels du secteur d'échanger sur les dispositifs existants et les collaborations futures. Cette action s'inscrit dans le cadre du schéma départemental enfance famille et du schéma de l'autonomie.

Mise en œuvre du projet d'établissement du CDE 2023-2027

Ce projet rappelle les valeurs et principes guidant le travail quotidien des équipes et fixe les priorités.

Son ambition : offrir à chaque mineur accueilli un accueil sécurisant, bienveillant et des conditions matérielles adaptées. Il met au cœur de ses actions les principes de bientraitance et de pouvoir d'agir.

L'année 2024 a mis en mouvement ces principes dans les interventions, en adéquation avec les enjeux de l'établissement : continuité et cohérence des parcours, cadre éthique et respect des droits, transformation de l'offre pour répondre aux besoins identifiés et amélioration continue de la qualité. Des groupes de travail ont réfléchi tout au long de l'année et ont, par exemple, formalisé un référentiel.



Prévenir les addictions des mineurs protégés

Le repérage et la prise en charge des consommations à risque chez les personnes cibles fondent les objectifs du projet FILIA. Sa phase 1, qui s'est terminée en 2024, a permis le déploiement d'actions pour prévenir les addictions aux substances psychoactives et proposer de meilleurs soins aux jeunes confiés à l'ASE, et hébergés en famille d'accueil ou en établissement.

Parmi les actions : bilan de santé des enfants de l'ASE, formation et sensibilisation des professionnels, mise en commun d'outil de prévention des addictions, théâtre forum...

Matinale sur la thématique MNA

La Protection judiciaire de la jeunesse et le service OEE ont organisé en décembre une « matinale » au sujet des mineurs non accompagnés, en présence de représentant de la mission nationale des mineurs non accompagnés, chargée de la coordination du dispositif de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation des mineurs non accompagnés. S'en est suivie une présentation du dispositif local de prise en charge des MNA par le service OEE et le service MNA.



e C-péchiné - CD10



Protection Maternelle et Infantile

Activité médicale et paramédicale



807
entretiens prénataux
précoces

1 741
bilans de santé
en école maternelle



Modes d'accueil du jeune enfant : assistantes maternelles et Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant

1 331
assistantes maternelles
pour **5 022 places**

42
établissements
d'accueil
du jeune enfant sont
implantés sur le
département

14
établissements
privés
279 places

28
établissements
publics
1026 places

12 visites de contrôle
suite à signalement, incident ou à un dysfonctionnement
ou à un contrôle sur pièce concernant **9** établissements

1 EAJE
a fait l'objet d'une visite de conformité
pour une ouverture en 2024

Centre de Santé Sexuelle



40%
des consultants
sont mineurs

41%
des consultants majeurs
ont moins de 25 ans

2 634

actes de consultation
dont 460 au bénéfice de
mineurs



Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP)

- **3 109 informations** entrantes, 2 252 informations caractérisées de préoccupantes pour 1 648 enfants concernés. 781 signalements pour danger grave et immédiat ou dans le cadre de l'article 40 adressés au parquet (soit 32% d'augmentation par rapport à 2023)

Mineurs non accompagnés

- **233 MNA** dont 75 majeurs et 158 mineurs
- **18 évaluations** de la minorité et de l'isolement effectuées par le Département. 35% admis en tant que mineurs.
- **74 contrats jeunes majeurs** réalisés + 38 avenants.

Aide Sociale à l'Enfance

- **2 256 mineurs** et jeunes majeurs relevant de l'Aide sociale à l'enfance
- **1 148 mineurs** confiés (dont 247 d'accueil administratif et 901 mesures de placement judiciaire)
- **970 enfants** bénéficiant d'une mesure éducative en milieu ouvert (dont 48 renforcées)
- **525 enfants** ayant un droit ouvert à la MPDH
- **74 mesures** de placement à domicile, 35 mesures d'accompagnement familial renforcé
- **1 292 visites** avec médiation
- **177 jeunes** sous Contrat Jeune Majeur

Commission d'examen de la situation et du statut des enfants confiés (CESSEC)

- **9 commissions**
- **23 évaluations**
- **44 enfants pupille** (au 31/12/2024) dont **23** admis
- **11 situations** d'adoption

Accueil familial

- **237 assistants familiaux** accueillent **474 enfants**

Centre Départemental de l'Enfance (CDE)

- **337 jeunes** accueillis dont 226 MNA
- **158 familles** (294 enfants et adolescents) suivies par le service de milieu ouvert
- **109 familles** (158 enfants) suivies par l'Espace rencontre
- **60 familles** (71 enfants) suivies par le Lien parental



1. Pôle des solidarités

Direction de l'autonomie

La direction de l'autonomie a pour missions l'élaboration et le suivi des politiques d'aide au maintien à domicile et d'aide à l'hébergement des personnes âgées et/ou handicapées, ainsi que l'agrément et le suivi des familles d'accueil pour personnes âgées ou handicapées.

Sur le volet handicap, elle collabore et structure ses actions en complémentarité permanente avec la MDPH.



Objectifs prioritaires de la direction

- Favoriser le maintien à domicile en soutenant les aidants naturels ainsi que les services d'aide à domicile.
- Lutter contre l'isolement des personnes.
- Agir le plus précocement possible pour prévenir la perte d'autonomie et faciliter l'accès aux droits des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
- Favoriser la transformation de l'offre médico-sociale au regard des besoins de la population auboise et des particularités du territoire.



© C. Péchiné - CD10



Éléments phares ou actions marquantes en 2024

Un Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) favorisant la coordination et l'interconnaissance

Le CDCA a mis en place, en 2024, 3 groupes de travail dans le cadre de l'Inter-CVS (conseil de la vie sociale) : « Communication interne et externe autour des CVS », « Objets perdus, disparitions ou vols d'effets dans les établissements » et « Consentement et libre choix ».

Ces différents travaux menés ont élaboré des propositions sur ces thématiques et ont permis la tenue d'une conférence-débat sur le thème « consentement et refus » (13 janvier 2025 avec 135 personnes accueillies)



© Adobe Stock

Lancement de la phase de consultation et de concertation du Schéma de l'autonomie

Chef de file de la politique en faveur des personnes âgées et en situation de handicap, en lien avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, le Département doit faciliter leur quotidien. Le schéma de l'autonomie 2024-2028 améliorera ainsi l'accompagnement médico-social des Aubeois en perte d'autonomie. Il aidera aussi à lutter contre leur isolement et favorisera l'inclusion. Après une première phase d'état des lieux et de diagnostic, la phase de consultation lancée en mars 2024 a permis d'enrichir le constat, d'identifier les enjeux des 5 prochaines années et de définir une stratégie adaptée aux problématiques locales.

Plusieurs actions pourront être envisagées sur l'évolution des structures d'accueil ou les services d'aide pour une vie autonome à domicile. Les différents retours ont aussi permis d'enrichir la formation des professionnels de l'autonomie. La phase de consultation et de concertation s'adressait aux personnes âgées et personnes en situation de handicap à travers un questionnaire en ligne et aux professionnels à travers des ateliers participatifs sur l'ensemble du territoire.

Les thématiques abordées furent nombreuses : prise en charge et coordination des parcours, prévention de la perte de l'autonomie, repérage des fragilités, lutte contre l'isolement, soutien aux aidants, inclusion, habitat, accès aux services du quotidien et mobilité. Le vote de ce schéma aura lieu en 2025.

Des Olympiades intergénérationnelles pour favoriser les liens et rompre l'isolement par le sport

« À l'Aube des anneaux connectés » : ou comment les résidents de 6 EHPAD et 6 écoles primaires se sont entraînés à 6 sports différents pour concourir à la CIME et désigner les meilleurs d'entre eux. Merveilleuse journée pleine de vie, de bonheur et de complicité.

Action réalisée par MoovSanté grâce à l'appui et le financement du Département et de l'ARS. De même, des accueillants familiaux et leurs seniors ont été inspirés par les JO et ont réalisé une fresque sur le thème.



Données relatives aux Personnes en situation de Handicap

1 750

bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap (PCH) dont 289 en établissement et 158 de moins de 20 ans à domicile

133

bénéficiaires de l'Allocation Compensatrice pour tierce personne

128

pour l'aide-ménagère aux Personnes en situation de handicap au titre de l'aide sociale

945

bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement

Données relatives aux Personnes Agées

3 777

bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile, dont **810** sont GIR1-2

1 483

dossiers sont des premières demandes d'APA

610

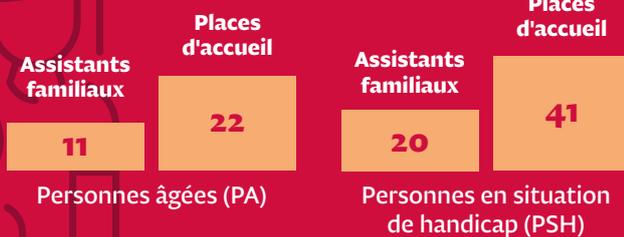
bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement

12 recours gracieux

à la suite de l'étude du niveau de dépendance évalué dans un plan d'aide APA en 2024



Accueil Familial



PA
1 demande
1 professionnel agréé

PSH
2 demandes
2 professionnels agréés

Nombre de premiers agréments 2024

Signalements

93

événements indésirables déclarés et traités en établissements et 4 réclamations de famille.



220

informations préoccupantes adultes vulnérables concernant le domicile

Conférence des financeurs

768 k€
(soutenu par la CNSA) pour les actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie



141 k€
pour les forfaits autonomie des résidences autonomie

400 k€
pour l'habitat inclusif



© Le Bonheur des Gens



1. Pôle des solidarités

Direction de l'insertion et du logement

Sa mission principale est centrée sur l'insertion professionnelle avec pour objectif d'améliorer le retour à l'emploi, que ce soit l'emploi salarié ou l'entrepreneuriat, en créant des passerelles entre l'insertion par l'économie, l'emploi, l'économie sociale et solidaire, et en mobilisant tous les leviers relevant de compétences départementales qui peuvent concourir à l'intégration, et au vivre ensemble.

La direction intègre le service logement, notamment en charge de la gestion du fonds de solidarité pour le logement (FSL), le service prestations RSA pour la gestion de l'allocation et le service animation de l'offre d'insertion.



Objectifs prioritaires de la direction

- Organiser et renforcer l'offre d'insertion afin de faciliter la reprise d'activité des bénéficiaires du RSA et ainsi favoriser leur insertion sociale et professionnelle.
- S'assurer du versement de l'allocation pour tous les bénéficiaires du RSA en valorisant la reprise d'activité via des mesures incitatives (cumul avec la rémunération d'un travail saisonnier).
- Lever les freins périphériques à la reprise d'activité, notamment l'absence de maîtrise de la langue française, à travers le développement et le soutien aux actions d'apprentissage du Français et de lutte contre l'illettrisme.
- Renforcer le dispositif FSL à travers le développement d'actions de prévention et d'accompagnement afin d'aider au mieux les publics à accéder et à se maintenir dans un logement autonome et à faire face aux difficultés concernant la précarité énergétique.

© Adobe Stock





Éléments phares ou actions marquantes en 2024

Contrat territorial d'accueil et d'intégration

Ayant identifié, dans le cadre de sa feuille de route insertion, l'absence de maîtrise de la langue française comme un frein majeur dans l'accès rapide à l'emploi des bénéficiaires du RSA dont il a la charge, le Département de l'Aube a conclu avec l'Etat un contrat fondé sur :

- le développement et la coordination de l'offre d'apprentissage de la langue française, notamment à visée professionnelle
- le « savoir habiter » un logement
- l'apprentissage du numérique
- l'accès aux soins

Ce contrat amène le Département à mobiliser 250 500 € en faveur du territoire. Les actions menées en 2024 ont été portées par des associations partenaires du champ de l'insertion et de l'intégration. Par délégation, elles complètent l'offre d'insertion du Département. L'Aube est le troisième Département de France à s'être engagé sur ce dispositif.

Renforcer la lutte contre la précarité énergétique et les impayés de loyer

Le Département soutient, via le fonds de solidarité pour le logement, des actions de prévention et collectives pour aider les ménages en difficulté, notamment :

- Une action coaching "précarité énergétique" portée par Régies Services, offrant des conseils sur les impayés d'énergie, l'utilisation du logement et les éco-gestes. 54 foyers se sont vus proposer un coaching et 31 ont adhéré à l'accompagnement en 2024.
- 50 visites conseils à l'entrée dans le logement, visant à mieux comprendre les modes de chauffage et maîtriser les consommations énergétiques.
- Des permanences sociojuridiques, assurées par une conseillère en économie sociale et familiale du Département et un juriste de l'association départementale d'information pour le logement de l'Aube.
- Des médiations entre locataires et bailleurs destinées à améliorer la qualité énergétique du logement.

Le Département contribue également à l'adaptation de l'habitat en faveur de l'autonomie et de la lutte contre la précarité énergétique depuis 2019. Il soutient huit Opérations Programmées de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Accompagner le retour à l'emploi des BRSA

Le Département souhaite proposer à chaque bénéficiaire du RSA (BRSA) primo-entrant en capacité de travailler un diagnostic approfondi obligatoire (DAO). Pendant 4 semaines, ce diagnostic vise à dresser, avec le bénéficiaire, l'état de sa situation et de ses besoins en matière d'accès ou de retour à l'emploi afin de le diriger vers le bon accompagnement.

En 2024, le DAO, confié à Yschools, a ainsi bénéficié à 295 BRSA. A l'issue du DAO, dans le cadre d'un conventionnement avec la Chambre des Métiers, les bénéficiaires du RSA sont orientés vers des Conseillers en Insertion Professionnelle et Sociale.

L'accompagnement est personnalisé en fonction des besoins identifiés ou exprimés durant le diagnostic. La dimension coaching de l'accompagnement est indispensable et l'implication du conseiller est primordiale pour créer un lien de confiance avec la personne.

En 2024, l'accompagnement renforcé a bénéficié à 238 nouveaux bénéficiaires du RSA. Il constitue une brique essentielle de l'offre que le Département déploie pour mettre en œuvre la réforme pour le plein emploi.



e Adobe Stock

Les travailleurs indépendants BRSA, un enjeu pour le Département

Le Département travaille avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) pour développer une nouvelle offre de service à destination des travailleurs Indépendants, opérationnelle depuis 2023.

Cette offre vise à :

- Accompagner les bénéficiaires du RSA porteurs de projet de création d'entreprise en leur mettant à disposition un conseiller dédié, identifié et qualifié, mais également en leur permettant de bénéficier d'un réseau d'experts.
- Accompagner les bénéficiaires du RSA travailleurs indépendants dans le développement de leur entreprise. Cet axe d'intervention comprendra une phase de diagnostic visant à faire le point sur les ressources du dirigeant et de son entreprise pour relancer son activité.

Par ailleurs, la MSA assure une prise en charge spécifique des exploitants agricoles et cotisants solidaires. L'accompagnement proposé est à la fois social, technico-administratif et économique. En 2024, 123 BRSA travailleurs indépendants ont été orientés vers l'offre de service des chambres consulaires.

Les trois chambres et la MSA s'engagent ainsi, aux côtés du Département, en faveur de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA à la reprise d'une activité salariée ou au développement d'une activité indépendante.

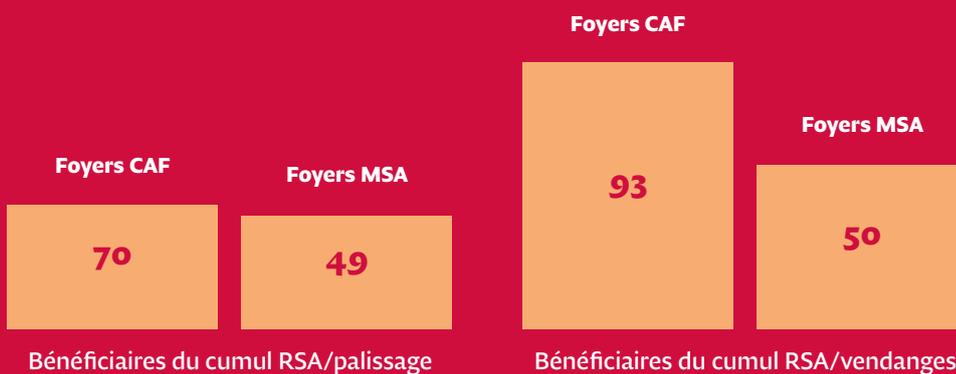
Ce partenariat contribue au rapprochement des publics en insertion et du monde de l'entreprise.



Prestation Revenu de Solidarité Active

17 986

Aubois couverts par le dispositif soit un total de **59 893 371 €** qui a été versé à **8 636** foyers allocataires du RSA au 31/12/2024



Logement

- **998 dossiers de demandes** Fond Solidarités Logement¹ (FSL) au titre des aides aux dépôts de garantie, aux impayés de loyers, d'assurances locatives, aux aides sanitaires et aux traitements des nuisibles
- **783 demandes d'aides** accordées pour un montant de 411 446 €.
- **494 familles** accompagnées au titre de l'Accompagnement Social Logement² (ASLL/ASLD) et des assignations (Diagnostic Social et Financier -DSF-), sans double compte.
- **119 familles** ont été suivies au titre de l'ASLL,
- **164 mesures** d'ASLD ont été validées et 229 DSF réalisés.
- **27 familles** ont été suivies au titre des Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé³ (MASP).

¹ Le FSL apporte une aide financière au demandeur qui a des difficultés à payer les frais liés à son logement. Cela concerne notamment : les frais liés à l'installation dans le logement et les frais liés au maintien dans le logement.

² Le Fonds de solidarité prend en charge des mesures d'accompagnement personnalisées nécessaires à l'installation ou au maintien dans un logement des bénéficiaires, type accompagnement social lié au logement (ASLL) qu'ils soient locataires, sous-locataires, propriétaires de leur logement ou à la recherche d'un logement.

³ Cette mesure est destinée à aider une personne majeure dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elle rencontre pour gérer ses ressources et ses prestations sociales.





1. Pôle des solidarités

Mission appui, gestion, et établissements

Cette mission regroupe les moyens de gestion interne du Pôle des solidarités et est constituée de deux services : le service budget-comptabilité et le service des Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), également en charge du FSE. Elle réalise notamment l'ensemble des opérations comptables, la préparation et le suivi d'exécution budgétaire en appui des directions, services et autres missions du pôle des solidarités. Elle garantit l'accueil du public et une partie de la gestion logistique du bâtiment PDS des Vassaulles, la gestion du courrier et du pool de véhicules du pôle, procède à l'ouverture des comptes bancaires pour les MNA en voie d'autonomisation et des jeunes sous tutelles en lien avec l'ASE. Le service des établissements a la charge de la tarification et du contrôle des ESSMS, de l'accompagnement des gestionnaires et gère également le fonds social européen.



Objectifs prioritaires de la mission

- Garantir l'exécution budgétaire du budget du PDS dans le respect des principes de qualité comptable en coordination étroite avec la Direction des Finances, du Conseil en Gestion et des Marchés.
- Piloter les travaux d'aménagement et d'organisation des espaces du PDS.
- Accompagner et soutenir les établissements dans leur gestion.
- Gérer les dossiers du FSE (lancement des appels à projets, traiter les demandes, contrôler la réalisation des projets, valider les versements).



Éléments phares ou actions marquantes en 2024

Lancement de 4 appels à projets dans le cadre du programme FSE+

Le Département de l'Aube est « organisme intermédiaire » dans la gestion d'une partie des crédits du programme national Fonds social européen Plus (FSE+) 2021-2027. Ce programme attribue 4 milliards d'euros à la France dont 168 M€ pour la région Grand Est. Pour utiliser ces fonds, le FSE+ s'appuie notamment sur les Départements et les Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi qui peuvent se positionner comme « organismes intermédiaires ». A ce titre, le Département de l'Aube gère une partie de ces crédits.

En 2024, le Département a lancé 4 appels à projets portant sur la remobilisation et l'accompagnement des jeunes, une meilleure employabilité, et sur l'accompagnement et l'insertion en faveur des publics éloignés de l'emploi.



Des contrôles pour améliorer les conditions de vie, la qualité des prises en charge et prévenir les faits de maltraitance dans les ESSMS

Suite aux orientations nationales d'inspection-contrôle de 2022 chargées d'améliorer la qualité et la sécurité des prises en charge des résidents, l'ensemble des EHPAD du département ont été contrôlés sur pièces, ou par des inspections inopinées (11 EHPAD aubois sur 44 entre 2022 et 2024). Ces inspections ont donné lieu à un rapport d'amélioration transmis aux gestionnaires d'établissement pour mise en œuvre rapide.

Dans la même dynamique, une démarche de contrôle co-portée depuis 3 ans par un tandem CD10 et Etat, a permis en 2024 le suivi d'un plan d'amélioration d'un établissement ayant été contrôlé en 2023 et le déploiement d'une nouvelle démarche de contrôle sur un autre établissement.

Transformation de l'offre médico-sociale

Acteur majeur de l'adaptation de l'offre aux enjeux du secteur, le Département a diligenté en 2024 un audit macro sur un périmètre de 16 ESSMS en partenariat avec la Banque des Territoires.

Ce diagnostic complet, intégrant les volets bâtimentaires, humains, organisationnels et financiers contribuera à éclairer les choix du Département dans l'élaboration de sa stratégie d'investissement des ESSMS et sa traduction à travers le Plan Pluriannuel d'Investissement départemental pour les années à venir.

Travaux de rénovation et d'aménagement du PDS

Les travaux de rafraîchissement du bâtiment accueillant les agents du PDS aux Vassaulles, décidés suite à une étude en 2023, ont démarré en 2024. Ainsi, les services de la DIL ont déménagé dans l'aile occupée précédemment par l'ARS au 3^e étage. Les travaux se sont poursuivis par des remises aux normes des bureaux du RDC et des 2 salles de réunion, puis par l'aménagement de l'autre aile du 3^e étage, et celui de plusieurs bureaux du 1^{er} étage. La fin des travaux est prévue au printemps 2025. Ces travaux permettent aux équipes de bénéficier d'espaces de travail plus adaptés aux organisations des différentes directions.

Révision des modalités de paiement de l'ASH (aide sociale à l'hébergement)

Suite à des travaux menés depuis quelques années, et en lien étroit avec le service Finances de la DFCGM, la Paierie départementale et la DDFIP, la gestion comptable de l'ASH a été rénovée. L'objectif étant que la dépense liée aux frais de séjour en EHPAD publics des personnes âgées éligibles fasse l'objet de versement fiabilisés au long cours, afin d'éviter les régularisations trop conséquentes.

Ce dispositif a conduit à une optimisation du règlement des facturations correspondantes qui est effectué de façon régulière, avec une traçabilité accrue.

Fonds social européen (FSE)



4 067 914 €

Montant total sollicité
pour la période 2024-25

4 appels à
projets lancés

18 opérations
instruites

Service Comptable

66 360 585 €
Insertion - logement
dont FSL **756 134 €**



53 070 760 €
Handicap

55 374 450 €
Vieillesse
(y compris APA)

44 215 676 €
Enfance

- Nombre de mandats liquidés en 2024 : **17 250**
- Nombre de titres liquidés en 2024 : **7 500**
- Gestion de la régie d'avance relative aux secours et aides financières à destination des usagers du Pôle des Solidarités : **12 553** carnets de chèques d'accompagnement personnalisé envoyés en 2024 (627 670 €)

Budget géré en fonctionnement

220 229 513 €

Budget global PDS géré en investissement
1 668 412 €

Mission Accueil du PDS

12 510

accueils

soit une moyenne de
50 par jour d'ouverture
du site au public

107 574

**courriers
affranchis**



Service des ESSMS

e C. Pechiné - Cdio

29 structures et services PSH
représentant 524 places d'hébergement dont 104 en FAM/EAM ;
71 places en accueil de jour et une file active de 175 places pour 7 services (SAMSAH/SAVS)

10 résidences autonomies
pour 382 places.

42 EHPAD
pour 3 450 places d'hébergement et 3 ESLD pour 140 places
d'hébergement, 13 accueils de jour (88 places), 11 PASA (150 places), 2 408
places d'hébergement habilitées à l'aide sociale en EHPAD.

15 établissements
accueillant le public relevant de la protection de l'enfance,
réunissent 277 places d'hébergement dont 5 places d'urgence.

30 SAAD
couvrent le territoire aubois, dont 11 habilités à l'aide sociale,
soit un volume de 1 003 877 heures réalisées (APA, aide-ménagère
PA, PCH plus et moins de 20 ans, PCH aide-ménagère)
pour les PA et PSH.

1 SAAD famille
pour 32 706 heures réalisées de technicien(ne)
d'intervention sociale et familiale ; 6 272 heures
d'auxiliaire de vie sociale et 345 mois-mesures
d'aide budgétaire (CESF).



Mission prévention en action sociale

La mission Prévention en action sociale nourrit la réflexion collective et éclaire la stratégie au sein de chaque politique publique de solidarité du Département pour y intégrer davantage de prévention. Elle favorise une approche transversale de ce domaine en encourageant une compréhension collective du sujet.

En s'appuyant sur une démarche d'ingénierie sociale, elle apporte un appui aux cadres et aux professionnels pour les accompagner dans l'intégration de la prévention au sein de leurs projets, en leur fournissant des outils, des méthodes et un accompagnement adapté.



© C.Péchiné - CD10



Éléments phares ou actions marquantes en 2024

Partir en livre : quand culture et solidarité se rencontrent

Depuis quatre saisons, le pôle des Solidarités, la Médiathèque départementale et le service intérieur font vivre « Partir en livre », un événement qui sort les livres des étagères pour aller à la rencontre des habitants.

Cette manifestation locale estivale investit les quartiers et communes de l'Aube, proposant des activités culturelles, des moments artistiques et des lectures en plein air. Plus qu'un simple événement littéraire, l'opération s'inscrit dans une démarche sociale et préventive, en facilitant l'accès à la culture et en créant du lien avec les enfants et familles qui sont éloignés du livre et de la lecture.

Près de 70 agents, toutes directions confondues, se sont mobilisés pour organiser l'édition 2024. Sur le terrain, les éducatrices de jeunes enfants de la PMI, accompagnées de leurs collègues du Pôle des Solidarités, ont animé 18 actions dans près de 15 communes. Ces temps d'échange ont aussi permis de sensibiliser les familles à l'importance du langage, au développement de l'enfant et au rôle fondamental de la lecture dès le plus jeune âge.

Avec plus de 1 550 participants et 483 livres offerts par le Pôle des Solidarités, « Partir en livre » a démontré à nouveau que l'accès à la culture est un levier essentiel pour la prévention, l'éveil et le renforcement du lien social.

Lancement des Maisons des 1000 jours

Les deux premières Maisons, portées par des communes ou EPCI, ont été ouvertes en 2024 sur les territoires de La Chapelle Saint-Luc et d'Arcis-Mailly-Ramerupt. Elles lancent le réseau départemental des Maisons des 1000 jours dans l'Aube. Les 1000 premiers jours de l'enfant sont une période clé pour sa construction et sa sécurité affective. C'est une étape capitale qui aura des impacts sur sa santé et son bien être tout au long de sa vie.

Cette démarche nationale, localement co-pilotée par le Département et la CAF, poursuit son développement, avec l'appel à manifestation d'intérêt lancé courant 2024 et visant à déployer de nouvelles Maisons des 1000 jours sur le territoire aubois. Cet appel sera renouvelé chaque année jusqu'en 2028.

Fréquentation des deux premières Maisons des 1000 jours

136

nouvelles familles ont fréquenté la Maison des 1000 jours de La Chapelle Saint-Luc qui a accueilli des enfants âgés de 17,3 mois en moyenne.

32

nouvelles familles ont fréquenté la Maison des 1000 jours d'Arcis, Mailly, Ramerupt qui a accueilli des enfants âgés de 18 mois en moyenne.

Deuxième journée départementale des 1000 premiers jours

336

participants dont 39 partenaires du domaine de la petite enfance, 10 (futurs) parents et grands-parents, 31 professionnels de la PMI et 29 partenaires du domaine de la santé.



1. Pôle des solidarités

Mission santé

La mission « santé » a vocation à assurer une fonction de conseil, une veille et une représentation technique dans l'ensemble des réseaux et auprès des partenaires concernés. Elle contribue à la définition et l'évaluation des objectifs stratégiques de la collectivité en matière de santé publique en lien avec les priorités définies par les élus.

Elle assure la conception et l'animation de dispositifs particuliers (attractivité médicale, e-santé, etc.). Elle agit en lien avec les directions du pôle qui sont concernées ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires extérieurs.



Objectifs prioritaires de la mission

- Contribuer à l'animation transversale des politiques de santé conduites par le Département en associant l'ensemble des Directions concernées dans une approche globale de la santé et du bien-être (environnement, sport, alimentation, prévention, autonomie, attractivité des territoires, appui aux projets des territoires...).
- Assurer appui et conseil aux élus, et aux différents professionnels du département notamment dans leurs représentations touchant aux questions de santé.

© C.péchiné - CD10



2

infirmiers libéraux

accompagnés dans le cadre du dispositif départemental de soutien à l'engagement en formation de pratique avancée

2

internes

accueillis dans le parc immobilier départemental



Éléments phares ou actions marquantes en 2024

Plan Aube Santé 2023-2028 : Le Département soigne sa politique santé

Après un diagnostic de l'offre de santé dans l'Aube, le Département a lancé en janvier 2024 son premier plan Aube santé afin de soutenir une réponse de santé pour tous et sur tout le territoire. C'est un programme qui vise à améliorer la santé et le bien-être des habitants.

Les orientations stratégiques et les objectifs de ce plan ont été validés autour de 4 axes :

- Améliorer l'accès à la prévention et aux soins des aubois avec notamment le projet de medicobus pour proposer une offre de soins itinérante dont les travaux ont démarré dès février 2024 et la mise en place d'une garantie santé pour les bénéficiaires les plus vulnérables
- Renforcer l'attractivité de l'Aube et faciliter l'installation des professionnels de santé via le programme « Osez l'Aube » auprès des acteurs de la santé
- Faire de l'Aube une terre de formation médicale et paramédicale en développant les terrains de stages pour toutes les professions de santé et soutenir l'engagement des infirmiers libéraux en formation de pratique avancée
- Accompagner l'exercice quotidien et l'innovation des professionnels de santé en soutenant les projets

À compter du premier trimestre 2024 le Département lancera les premiers dispositifs afférents aux axes stratégiques du plan Aube Santé qui vise prioritairement de soutenir une réponse de santé pour tous sur tout le territoire.

4 événements marketing de promotion de l'exercice dans l'Aube (2 animations à l'IFSI, 1 stand lors de la journée de l'installation libérale à la faculté de médecine de Reims, 1 soirée Santé l'Aube réunissant les internes et les médecins spécialistes en médecine générale – plus de 100 participants)

2 projets structurants soutenus par le département : une salle hybride au centre hospitalier de Troyes, inaugurée en 2024 et une subvention départementale en soutien de l'installation d'un scanner déployé par l'hôpital privé de l'Aube au sein de l'hôpital de Bar-sur-Aube

2 maisons de santé inaugurées en 2024 à Brienne-le-Château et à Aix-Villemaur-Palis

16 professionnels de santé accompagnés dans le cadre du dispositif d'hospitalité Osez l'Aube



© C.Péchiné - CD10

2.



Pôle développement des territoires

Ce pôle assure le soutien au fonctionnement institutionnel et la sécurité juridique de la collectivité ainsi que des missions contribuant au développement de l'attractivité du territoire auboisi à savoir : la coopération et le partenariat notamment financier dans le cadre de la compétence départementale en matière de solidarité territoriale, avec les communes, les EPCI, la Région ou tiers, la coordination de l'action culturelle et sportive, le soutien aux projets des associations (domaines du sport, de l'éducation, des loisirs, de la musique et de la culture), l'archivage, le suivi des dossiers touchant à la cohésion territoriale, l'action économique, l'habitat, l'enseignement supérieur et l'innovation, la gestion foncière des propriétés départementales, le développement d'actions éducatives et citoyennes et une partie de l'ingénierie territoriale proposée par le Département aux communes et à leurs groupements.

Le mot de la DGA

Le Pôle Développement des Territoires est à la fois un pôle ressources et opérationnel. En effet, il accompagne les services départementaux dans le domaine juridique, foncier, archivistique... et porte des politiques en faveur des acteurs territoriaux (collectivités locales, associations...) pour financer leurs projets ou activités dans le cadre de la compétence départementale de solidarité territoriale mais également et plus directement, en faveur des Aulois en matière de sport, culture ou lecture publique et demain d'habitat.

Les actions mises en œuvre à ce titre évoluent régulièrement, afin de s'adapter et de répondre aux enjeux de la société ou à l'actualité au bénéfice de l'ensemble des habitants du département et de l'attractivité du territoire. L'année 2024 en est le parfait exemple.

Année olympique, la collectivité a eu à cœur de faire vivre aux Aulois les JO de Paris 2024 dans leur département à

travers 3 relais de la flamme, fait unique en France, mais également avec la venue de nombreuses délégations étrangères pour leur préparation, en particulier l'ensemble du comité paralympique brésilien, qui fut une belle illustration de la richesse du sport adapté.

La culture a également été à l'honneur en résonnance avec un autre évènement mondial grâce à l'exposition « Notre-Dame de Paris. La querelle des vitraux (1935-1965) » à la Cité du Vitrail, mais pas que.... L'Orchestre Symphonique de l'Aube a été invité au festival des Nuits de Champagne, permettant aux Aulois de mieux le connaître. Le schéma départemental de développement de la lecture publique a été lancé pour aider à développer plus de services, à proximité de tous et donc accessibles à tous.

L'enjeu sociétal de la jeunesse et de la citoyenneté ayant été défini comme une priorité durant le mandat électoral, le Conseil départemental jeunes a été créé. Il vise à faire découvrir aux collégiens les missions de la collectivité et à

développer leur engagement citoyen, par leur contribution aux politiques publiques du Département.

Enfin, la ruralité a été particulièrement soutenue en 2024, d'une part avec le lancement d'un dispositif dédié aux communes de moins de 250 habitants, qui a rencontré un vif succès, permettant le financement de nombreux projets locaux et, d'autre part, avec la décision du Département de porter pour les 12 communautés de communes auloises, un pacte territorial France Rénov pour faciliter l'accès des ménages à l'information, aux conseils et aux aides en vigueur pour rénover leur habitat, afin d'améliorer leurs conditions au quotidien.

En résumé, une année riche en actions d'intérêt général pour le pôle et toutes ses équipes, au plus près de la population et au service des territoires.

Isabelle Darnel
Directrice générale adjointe en charge du pôle développement des territoires

2. Pôle développement des territoires

Direction des archives et du patrimoine

Cette direction collecte, conserve, classe et communique les archives publiques ou privées. Elle est par ailleurs chargée de la conservation et de la valorisation du patrimoine départemental. Trois services distincts lui permettent d'assurer ses missions. Les Archives départementales pour la collecte des documents, la conservation, la préservation et le conditionnement aux archives, la Cité du vitrail pour la mise en valeur de ce patrimoine emblématique de l'Aube, le service valorisation culturelle et pédagogique pour assurer la conduite de projets culturels et patrimoniaux, la valorisation du patrimoine et de la culture.



Objectifs prioritaires de la direction :

- Développer les opérations de collecte, poursuivre la politique de classement et de conservation préventive et faciliter la communication des archives.
- Poursuivre le développement de la route européenne du patrimoine templier et de la commanderie d'Avallieur, préparer les expositions et manifestations patrimoniales envisagées par la collectivité et entreprendre la mise en œuvre d'une convention de développement culturel avec la direction régionale des affaires culturelles – DRAC.
- Mettre en œuvre les grandes orientations déterminées dans le projet scientifique, technique et culturel de la Cité du vitrail, mais également renforcer sa visibilité et son ancrage territorial.



© L.Dubin



Éléments phares ou actions marquantes en 2024

© Studio OG



Exposition « Notre-Dame de Paris. La querelle des vitraux (1935-1965) » à la Cité du Vitrail

Présentée de juin 2024 à mars 2025, cette exposition labellisée « Vers la réouverture » de Notre-Dame de Paris a permis de redécouvrir, à travers une dizaine de vitraux, une vingtaine de maquettes et esquisses ainsi que des documents d'archives, l'impressionnant cycle réalisé dans les années 1930 pour Notre-Dame et la longue querelle qu'il a engendré.

Succès inédit pour la fête médiévale d'Avalleur

En septembre 2024, 3 544 visiteurs (1 817 en 2023) ont participé à la 6^{ème} édition de la fête médiévale, consacrée aux XIV^e et XV^e siècles. Spectacles équestres, joutes, pièces de théâtre, représentation musicales, découverte de la vie quotidienne et ateliers pédagogiques ont rythmé ces deux journées.

Les archives départementales ouvrent leurs portes aux élèves et étudiants

Le service éducatif propose des visites guidées et des ateliers pédagogiques aux jeunes, du CE1 à l'enseignement supérieur, pour leur faire découvrir les missions des archives, la manipulation de documents anciens et le travail du chercheur. Exemple : les élèves de 3^e du collège Beurnonville, accueillis pour travailler sur des documents de la Seconde Guerre mondiale.

Les délibérations des collectivités accessibles à tous

Le Département a numérisé les délibérations des communes de l'Aube, source majeure sur l'histoire locale. Elles reflètent la vie politique, administrative, économique et culturelle des communes, du XV^e au XXI^e. Avec cette opération, marquée par une première mise en ligne à l'été 2024 (250 000 vues), les services administratifs et les chercheurs bénéficient désormais d'un accès facilité à l'information.

75 289

visiteurs accueillis
à la Cité du vitrail en 2024
dont 40 509 visiteurs individuels
pour l'exposition « Notre-Dame
de Paris. La querelle des vitraux. »

10 021

visiteurs
à la commanderie d'Avalleur

653

mètres linéaires (ml)
d'archives entrées dont 621 ml
d'archives publiques

88 160

visiteurs uniques
et

428 543

nouvelles images
sur le site
www.archives-aube.fr

1 288

recherches
par correspondance

2. Pôle développement des territoires

Médiathèque départementale

La Médiathèque départementale (MDA) a pour vocation de faciliter l'accès aux bibliothèques des Auboisiens.

Elle dessert et anime un réseau d'une centaine de structures sur tout le département.

En sa qualité de centre de ressources, elle a pour rôle d'aider au fonctionnement et à l'évolution des bibliothèques par le biais de prêt de documents et d'outils d'animation, la coordination d'actions culturelles, le déploiement d'un logiciel, une offre de services en ligne via le site AubeMédiathèque(s), la formation et le conseil aux bibliothèques et aux collectivités, la gestion des subventions en faveur des bibliothèques.



Objectifs prioritaires de la direction :

- Poursuivre et renforcer les actions pour améliorer l'attractivité des bibliothèques et soutenir les mises en réseau.
- Continuer à développer et animer les partenariats internes (projets transversaux, notamment dans le cadre du label Premières pages avec la remise du livre de naissance) et externes (les communes et groupements de communes ainsi que l'Etat).





66

**bibliothèques
et 45 points-lecture**

Éléments phares ou actions marquantes en 2024

Schéma départemental de développement de la lecture publique (2024-2029)

Objectifs : qualifier et structurer l'offre de lecture publique, aux côtés des collectivités, en favorisant l'évolution des bibliothèques et leur mise en réseau.

Pour y répondre : aide à la création de nouveaux services dans les bibliothèques et points lecture, adaptation et déploiement des services de la MDA aux communes de plus de 10 000 habitants, convention de partenariat simplifiée, contrat d'objectifs de coopération locale à laquelle s'adjoint une subvention spécifique.

Coordination d'animations sectorisées

Depuis 2024, les bibliothèques d'un même territoire s'associent autour d'actions culturelles (festival des lacs enchantés, énigmes en bibliothèques, bibliothèques gourmandes...), sous l'impulsion et avec le soutien de la MDA. La visibilité des bibliothèques s'en trouve renforcée tout comme l'engagement de leurs équipes salariées et bénévoles.

Lancement du dispositif Pop L@b dans les bibliothèques

Initié par le Département et proposant des animations autour du numérique et des technologies (imprimante 3D, réalité virtuelle, programmation...), ce dispositif s'est déployé dans 22 structures en 2024 pour 120 animations réalisées.

Avec ce programme, les bibliothèques s'affirment comme espaces d'expérimentation et de fabrique, lieux de découverte des technologies et de partage de savoir-faire.



378

**participants
aux formations**



328

**actions culturelles
coordonnées**

2. Pôle développement des territoires

Centre sportif de l'Aube

Le Centre sportif de l'Aube propose aux groupes des équipements et un accueil adaptés aux besoins (entraînement, formation, stage d'encadrement...) à Troyes et à Mesnil-Saint-Père, quels que soient la discipline pratiquée, le niveau et les objectifs. Il assure la gestion des centres d'hébergement et de restauration du Centre sportif à Troyes et de la résidence des Lacs à Mesnil-Saint-Père, ainsi que d'équipements tels que des terrains synthétiques du complexe de l'Aube, le Complexe International Multisport Escalade, la base nautique de Mathaux et la halle sportive de Mesnil-Saint-Père.

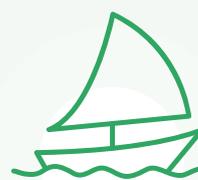
À ce titre, il réalise l'accueil des sportifs, des associations sportives et des scolaires pour des manifestations, championnats, séjours, séminaires, réunions, stages, formations, classes vertes, l'accueil des sections sportives du collège Marie Curie.

Il a en charge la gestion des activités nautiques et portuaires à Mesnil-Saint-Père et Dienville, l'accueil et l'information notamment touristique du public des lacs de la Forêt d'Orient dans les capitaineries. Il est également responsable de la surveillance des périmètres des plages de Mesnil-Saint-Père, Lusigny-sur-Barse, Géraudot et Dienville durant la période estivale.



Objectifs prioritaires de la direction :

- Développer la politique sportive du Département (notamment en parasport) ainsi que la visibilité et l'utilisation de ses équipements sportifs, d'hébergement et de restauration en assurant leur bon fonctionnement et un parfait accueil.
- Porter la démarche JO 2024 en vue de faire connaître l'Aube et ses infrastructures afin d'attirer des équipes de haut niveau dans le cadre de leur préparation olympique et/ou paralympique.
- Assurer la saison estivale aux lacs de la forêt d'Orient.



© Le Bonheur des gens





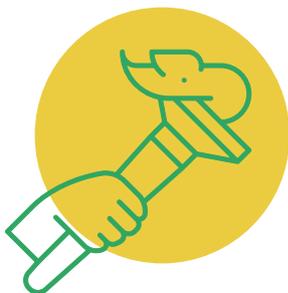
4 153

personnes accueillies
au Centre Sportif de l'Aube
à Troyes soit **14 100 nuitées** pour
une recette globale de **566 874 €**
à laquelle il convient d'ajouter
466 298 € pour la restauration
soit environ **54 994 repas** divers
servis

2 473

personnes accueillies
à la Résidence des Lacs à Mesnil
Saint Père soit **7 895 nuitées** pour
une recette globale de **128 153 €**
à laquelle il convient d'ajouter
228 298 € pour la restauration
soit **23 152 repas** divers servis

Éléments phares ou actions marquantes en 2024



> Le relais de la flamme

« Test event » national, relais de la flamme olympique et paralympique : 3 événements majeurs qui ont vu plus d'une centaine d'Aubois porter la flamme à travers l'Aube, autour de lieux emblématiques parmi lesquels la CIME et le bord du lac à Mesnil-Saint-Père, sites du Département.

> L'Aube au cœur des Jeux

Le Département s'est fortement inscrit dans la dynamique Paris 2024, déployant une stratégie au long cours pour le sport de haut niveau et le sport pour tous les Aubois. De nombreux équipements ont été construits ou soutenus par le Département dans toute l'Aube.

Environ 500 athlètes ou para-athlètes de tous pays (Brésil, Chine, Afrique du Sud, Cuba...) et de toutes disciplines (escalade, gym, athlétisme, judo, aviron, escrime, natation, cécifoot...) ont choisi l'Aube pour se préparer aux Jeux. Toutes ces délégations, en totalité ou en partie, ont été logées et nourries au centre sportif de l'Aube.

> Requalification du Centre sportif de l'Aube

Cet équipement du Département dédié à l'accueil de groupes sportifs a été requalifié en 2024 (2,3 M€ de travaux), proposant désormais 160 couchages, dont 72 accessibles aux PMR et un accueil amélioré.

Cette montée en gamme permet de mieux répondre aux attentes des sportifs de haut niveau qui viendraient dans cette structure idéalement située à 10 minutes du cœur de ville et voisine de nombreuses installations sportives.

1 389 623 €

TTC de chiffre d'affaire
(hors location de salles et
d'équipements sportifs) avec l'effet JO



© C.Péchiné - CD10

2. Pôle développement des territoires

Direction de l'accompagnement des territoires

Elle a pour mission de conduire la politique de soutien du Département aux projets des communes et intercommunalités, en termes de subventionnement, d'ingénierie, qu'elle coordonne. Elle suit les contractualisations avec les territoires. Elle anime également le soutien à la vie associative. Elle a vocation à porter à terme, la politique départementale renforcée en matière d'habitat ancien. Elle assure des missions concourant au développement territorial telles que la constitution et la consolidation de réseaux institutionnels, de partenariats et autres.

Pour mener à bien une grande partie de ces missions, la direction comprend le service du développement des territoires et de la vie associative pour la gestion des subventions.



Objectifs prioritaires de la direction :

- Suivre et accompagner les territoires notamment dans le cadre de contractualisation
- Soutenir les projets de territoires financièrement via des subventions et techniquement via l'apport en ingénierie
- Gérer les demandes d'aides financières des associations en fonctionnement et en investissement pour favoriser la vie associative auboise
- Mettre en œuvre un nouveau service public de rénovation de l'habitat (SPRH)





© Studio OG

Éléments phares ou actions marquantes en 2024

› Nouveau dispositif d'aide aux petites communes

Mis en place en janvier 2024 avec une enveloppe d'1M€ par an, il renforce la solidarité du Département vis-à-vis des communes de moins de 250 habitants dont les projets d'investissement sont souvent non éligibles au dispositif général de par leur objet ou leur montant. Il peut soutenir à 50% tout investissement égal ou supérieur à 1000 € HT, dans la limite, pour chaque commune, de 2 projets et d'un plafond de 10 000 € d'aides par an.

Il apporte un soutien concret aux communes rurales dans leurs petits projets essentiels à la vie quotidienne des habitants.

› Maîtrise d'ouvrage d'un pacte territorial départemental France Rénov

Suite à une évolution de France Rénov, service public pour la rénovation énergétique et l'adaptation des logements, le Département a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'un pacte couvrant l'ensemble du territoire aubois, hors Troyes Champagne Métropole, c'est à dire le périmètre des 12 communautés de communes de l'Aube.

Ces dernières pourront ainsi faire bénéficier leurs habitants de ce service public et notre collectivité assumer son rôle stratégique pour l'habitat, l'attractivité du territoire, la transition énergétique et le vieillissement de la population.



© C.Péchiné - CD10

14 781 192 €

de subventions

d'investissement apportés à **388** communes et 7 groupements de communes en faveur de **310** projets

144

communes

de moins de 250 habitants aidées pour **157** projets grâce au nouveau dispositif d'aide aux petites communes (**980 108 €** apportés en tout)

932

demandes de subventions

déposées sur la plateforme de dématérialisation par les associations

1305

bourses départementales d'études

ont été attribuées pour **559 200 €**, soit une moyenne de **429 €** par étudiant.

Mission d'appui juridique et institutionnelle



Elle est chargée, en tout domaine se rattachant à l'activité du Département, de conseiller et d'assister les services du Département dans une optique générale de prévention des risques juridiques de la collectivité, et notamment, à leur demande ou à celle du directeur général des services.

Le service de l'Assemblée fait partie intégrante de cette mission dont son secrétariat est chargé de la préparation, du suivi des réunions du Conseil départemental et de la commission permanente, des arrêtés de délégation.

Elle gère également le standard-accueil qui assure principalement l'accueil physique et téléphonique ainsi que les réservations du pool de véhicules de l'Hôtel du Département.



Objectifs prioritaires de la mission :

- Apporter une expertise juridique à l'ensemble des services et directions de la collectivité en vue de permettre leur acculturation juridique et sécuriser les actes pris par le Département, dans une logique de prévention des contentieux
- Assurer la préparation et le suivi des réunions du Conseil départemental et de la Commission permanente
- Assurer l'accueil physique et téléphonique, identifier, orienter et renseigner les usagers, les partenaires et les prestataires.

Éléments phares ou actions marquantes en 2024

- Dans le cadre de l'appli **AIRSDELIB**, un groupe d'utilisateurs a été mis en place, sous l'impulsion du service de l'Assemblée et de la Direction des Systèmes d'information et du Numérique, afin d'échanger sur les difficultés rencontrées avec l'appli, prendre connaissance des éventuelles évolutions et échanger sur les bonnes pratiques afin d'optimiser l'expérience utilisateur de chacun.

Les deux premières réunions ont permis d'engager des échanges qui ont d'ores et déjà démontré leur importance et leur pertinence.



En 2024, le Conseil départemental s'est réuni à 5 reprises et a voté **134 délibérations**.

La Commission permanente s'est quant à elle réunie à 11 reprises et a voté **506 délibérations**.

En matière de contentieux, en 2024, **36 nouvelles actions** ont été introduites.

Sur la même période, **32 procédures** ont été clôturées suite à une décision de justice, **23** d'entre elles ont été favorables au Département.

Au 31 décembre 2024, **64 procédures** contentieuses étaient en cours d'instruction.

Le standard téléphonique de l'Hôtel du Département a réceptionné **8 643 appels** en 2024.



2. Pôle développement des territoires

Service Foncier

Le service est chargé du foncier, des assurances et du contentieux des constructions. Il assure la procédure de vente et d'acquisition d'immeubles bâtis et non bâtis (acquisition amiable ou par expropriation) et d'échange, la recherche d'acquéreurs pour les immeubles bâtis et non bâtis qui n'ont plus vocation à rester dans le patrimoine départemental et le transfert en pleine propriété du Département des emprises des collèges. Pour toutes les propriétés bâties, il a en charge la gestion locative (encaissement des loyers, suivi des paiements, procédures en cas de défaillance du locataire, remboursement des taxes) et pour les propriétés non bâties, le suivi de la gestion des terres agricoles départementales via convention, par la SAFER.



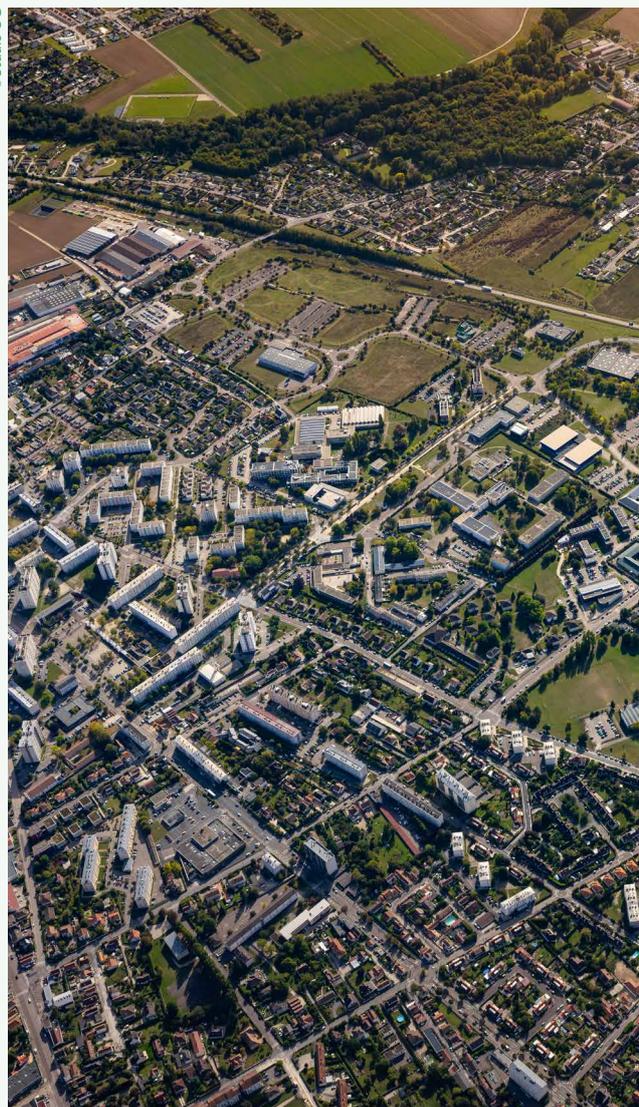
Objectifs prioritaires du service :

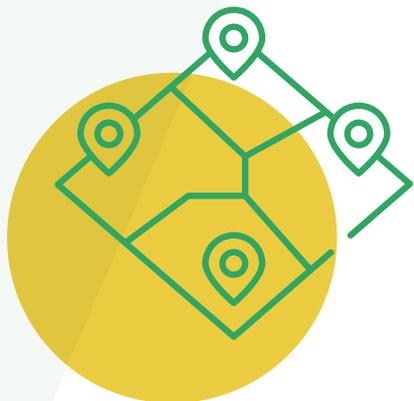
- Assurer la gestion immobilière des biens du Département en vue de leur utilisation et de la réalisation de projets (gestion des transactions et locative)
- Gérer les mises à disposition du domaine public départemental
- Porter l'instruction des actes d'urbanisme de près de 92 communes

Il assure également la gestion des impositions du Département (demande de dégrèvements, paiements...), l'actualisation de l'inventaire patrimonial, le suivi des précontentieux et des contentieux liés aux immeubles bâtis et non bâtis et la gestion des contrats d'assurances.

La mission instruction de ce service gère l'instruction des actes d'urbanisme pour les communes ayant délégué cette instruction au Département de l'Aube : permis de construire, permis d'aménagement, permis de démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme et apporte un conseil et aides aux communes lors de contrôles de conformité obligatoires, de contentieux et sur toute question à l'urbanisme.

© Studio OG





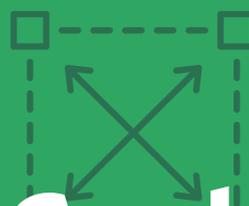
occupants de biens départementaux

3 507 201 €

de loyers chargés perçus en 2024



actes d'urbanisme
instruits en 2024



1 622 ha
62 a
79 ca

Surface des propriétés
du Département

2. Pôle développement des territoires

Mission actions éducatives et citoyennes

Cette mission, créée en 2023, a pour objectif de développer la citoyenneté des jeunes à travers la création d'un conseil départemental jeunes.

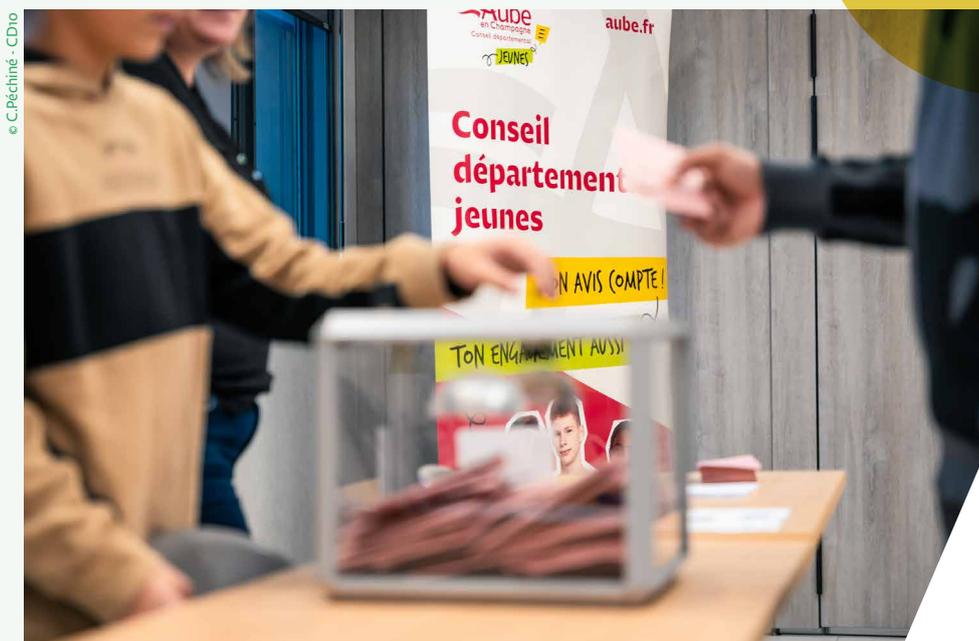


© C.Péchiné - CD10

Objectifs prioritaires de la mission :

La mission actions éducatives et citoyennes est chargée, dans le cadre des compétences départementales en matière d'éducation et de solidarité, de mettre en œuvre des actions en direction de la population, notamment à destination de la jeunesse (collégiens) et des bénévoles.

Ses actions consistent plus particulièrement à piloter et animer le Conseil Départemental Jeunes créé au cours du dernier trimestre 2024, ainsi qu'à soutenir, faciliter et valoriser le bénévolat dans l'Aube.



© C.Péchiné - CD10



Éléments phares ou actions marquantes en 2024

► Mise en place du Conseil départemental jeunes

En janvier 2024, l'Assemblée départementale a approuvé la création d'un Conseil départemental jeunes (CDJ). Cette nouvelle instance est portée par le Département de l'Aube en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Aube et la Direction interdiocésaine de l'Enseignement catholique pour l'Aube et la Haute-Marne.

À l'automne 2024, l'élection des membres du CDJ a été organisée dans les collèges publics et privés aubois, auprès des élèves de 5^e. 63 jeunes conseillers ont été élus (32 filles et 31 garçons). Leur rôle consiste à représenter leurs camarades, à contribuer aux réflexions du Département sur les politiques les concernant, et à initier des projets à vocation éducative et citoyenne en lien avec les compétences départementales.

Le CDJ reflète la volonté du Département de placer la jeunesse au cœur de l'action publique et de l'associer aux décisions locales. Il offre aux collégiens l'opportunité de découvrir le fonctionnement d'une collectivité, d'expérimenter la démocratie locale et de développer leur engagement citoyen. Chaque conseiller départemental jeune bénéficie, au sein de son établissement, de l'accompagnement d'un adulte référent, en lien avec la chargée de mission actions éducatives et citoyennes.

Le succès du CDJ repose également sur l'engagement des agents du Département. Après avoir suivi un processus de sélection, douze volontaires issus des services ont été formés pour assurer l'animation de cette instance. Cette formation leur a permis d'acquérir une meilleure connaissance du public jeune, d'adopter une posture adaptée à l'animation et de maîtriser des techniques de travail collectif. En plus de leur implication professionnelle, ces agents jouent un rôle clé dans la promotion des actions du Département auprès des jeunes générations, renforçant ainsi le lien avec la collectivité.



4 000

élèves
sensibilisés au rôle du conseiller
départemental jeune



127

candidatures déposées

6

présentations
du rôle et des missions
du Département
à environ 270 jeunes
(collégiens et jeunes engagés dans le
cadre du Service National Universel).



2. Pôle développement des territoires

Mission orchestre symphonique de l'Aube



Rendre la musique classique accessible au plus grand nombre : telle est la vocation de l'Orchestre symphonique de l'Aube, créé en 2001 par le Conseil départemental.

Une mission gère l'Orchestre symphonique de l'Aube (administration et codirection artistique). Elle a en charge le fonctionnement de l'orchestre et l'organisation du prix départemental aux jeunes musiciens.

Créé à l'initiative du Conseil départemental, l'Orchestre symphonique de l'Aube comble l'absence d'orchestre symphonique régional. Il complète un paysage musical auboisi déjà varié. Sa vocation est d'amener à la musique des auditeurs de tous âges, tous profils et tous secteurs géographiques.

De type classique, le répertoire proposé est éclectique, allant du XVIII^e siècle à nos jours. La programmation privilégie des œuvres prestigieuses, de préférence faciles d'accès. Ainsi, profanes et mélomanes avertis y trouvent leur compte.

Il est essentiel, pour un enfant qui apprend la musique, de venir écouter les concerts pour élargir sa culture musicale, sentir l'ambiance d'une véritable salle de concert, voir le travail du musicien... Aussi, depuis l'origine de l'Orchestre symphonique de l'Aube, les élèves des écoles de musique peuvent assister gratuitement aux répétitions de l'Orchestre.



Objectifs prioritaires de la mission :

- Impulser une dynamique nouvelle pour l'Orchestre symphonique de l'Aube suite à la crise sanitaire
- Porter le prix des jeunes musiciens





Éléments phares ou actions marquantes en 2024

► Concert de présentation de la saison

Depuis deux ans, le concert de présentation se fait en présence d'une formation de l'Orchestre symphonique de l'Aube qui donne un avant-goût de bonne qualité de certaines œuvres qui seront jouées au cours de la saison. Cet événement organisé en juillet est gratuit et ouvert à tous.

Ce concert fut l'occasion de célébrer les 10 ans de l'Auditorium du Centre de congrès de l'Aube et de présenter l'identité visuelle de la saison 2024-2025 nommée « Impression symphonique ». Il s'agit d'un univers onirique, spatial, contemplatif que peut inspirer la musique symphonique ; une invitation au voyage à travers le monde, les saisons et le temps et un clin d'œil à l'Impressionnisme qui célèbre ses 150 ans. Outre Troyes, Bar-sur-Aube, Nogent-sur-Seine et Romilly-sur-Seine, Bar-sur-Seine est cette année la nouvelle ville à accueillir l'Orchestre symphonique de l'Aube.

Objectif : satisfaire les mélomanes ainsi qu'un public plus novice, mais aussi éveiller la curiosité des auditeurs de tous âges.

► La participation de l'OSA au festival des Nuits de Champagne

Pour la première fois et en marge de la saison, l'Orchestre s'est associé aux Nuits de Champagne pour proposer une soirée exceptionnelle au Cube à guichet fermé : un concert symphonique avec le chanteur Bernard Lavilliers, devant plus de 3 000 spectateurs.



12 848

spectateurs en 2024
pour 8 séries de concerts, soit...



21

concerts en 2024
dont 16 à Troyes, 2 à Romilly-sur-Seine
et à Bar-sur-Aube,
1 à Nogent-sur-Seine



Plus de 110

musiciens différents
mobilisés pour assurer
les concerts, de manière
récurrente ou ponctuelle



35

jeunes musiciens
primés par le Département



3.

Pôle patrimoine environnement

Le Pôle Patrimoine et environnement assure le suivi de dossiers stratégiques pour l'aménagement, l'attractivité et le développement touristique du territoire départemental (gestion de parcs d'activités, construction de vélovoies, gestion des bords d'eau et des ports des lacs de la Forêt d'Orient, aménagements fonciers, etc.).

Il prépare et met en œuvre la politique de transport ainsi que la politique environnementale du Conseil départemental, conduit les opérations de construction et de réhabilitation de bâtiments et est le garant du maintien de l'intégrité du vaste patrimoine immobilier de la collectivité, soutient les communes rurales dans le domaine de l'assainissement, et intervient à titre règlementaire en santé animale et en hygiène alimentaire. Il assure l'aménagement, l'exploitation, l'entretien et la gestion de la voirie départementale.

Il a en charge les relations avec les collèges publics et privés, et gère en régie le Centre de congrès de l'Aube.



Le mot du DGA

En mobilisant plus de 63 % du budget d'investissement de la collectivité, le Pôle Patrimoine et Environnement joue un rôle central dans de nombreux domaines, se plaçant au service des administrés, tant directement qu'indirectement, à travers le soutien qu'il apporte aux différentes directions de la collectivité. Ses équipes s'engagent chaque jour pour améliorer la qualité de vie des Auboisiens, notamment à travers l'entretien des collèges et des établissements recevant du public, l'exploitation de 4 500 kilomètres de routes, le transport des élèves et étudiants en situation de handicap, la valorisation des espaces naturels sensibles et la gestion de sites touristiques d'intérêt.

L'année 2024 marque un tournant décisif pour les collectivités territoriales. Dans un contexte de contraintes budgétaires inédites, les services techniques doivent plus que jamais conjuguer optimisation des ressources et maintien d'un service public de qualité. Cette exigence impose une réévaluation constante des modes d'action, un renforcement des priorités à travers des choix parfois difficiles, ainsi qu'une capacité d'innovation renouvelée.

Face à ces défis, les équipes techniques savent faire preuve d'un engagement exemplaire et d'un professionnalisme que je tiens à saluer. Qu'il s'agisse de l'entretien du réseau routier, de la modernisation des infrastructures ou de la gestion du patrimoine bâti, chaque action est menée avec une rigueur accrue, alliant efficacité et rationalisation des coûts.

L'optimisation de la maintenance préventive, l'accélération de la transition énergétique et le déploiement des nouvelles technologies constituent des leviers stratégiques essentiels pour relever ces défis et garantir une gestion durable de nos équipements et infrastructures, que nous devons plus que jamais actionner.

Pour autant et malgré ce contexte incertain, nous restons résolument attachés à notre mission première : assurer un service public de qualité au bénéfice des habitants et des territoires. Ce rapport d'activité illustre les efforts engagés en ce sens et les choix stratégiques opérés pour préserver notre capacité d'action tout en préparant l'avenir

Malo Blanchard
Directeur général adjoint en charge
du pôle patrimoine et environnement

3. Pôle Patrimoine et Environnement

Direction des bâtiments

La direction des Bâtiments gère et entretient le patrimoine immobilier départemental. Elle est composée de trois services. Le service études et travaux en charge des travaux de maintenance, d'entretien et de gros entretien des 110 sites départementaux (457 bâtiments soit environ 450 000 m² de surface construite). Le service énergie, maintenance, prévention et accessibilité en charge des contrôles réglementaires, du suivi des commissions de sécurité, de la mise en accessibilité des bâtiments et de la rénovation énergétique. Le service intérieur en charge de la gestion du courrier, du protocole, des menus travaux de maintenance et de l'entretien des locaux. L'ensemble de ces trois services sont supportés par un secrétariat technique et administratif et une cellule architecture.

...

110

sites départementaux

comprenant 457 bâtiments et représentant 450 000 m² de surface construite. 20% de ces lieux sont occupés par les agents, 75% sont des lieux spécifiques recevant du public et 5% sont à usage de loisirs.

L'année 2024 a vu paraître une loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable (APER). Dans ce cadre, un recensement a été réalisé :

© C.péchiné - CD10



66

sites sont soumis au décret tertiaire

(obligation de réduction des consommations énergétiques de **40% en 2030**, **50% en 2040** et **60% en 2050**) représentant environ **250 000 m²**

55

sites sont assujettis au décret « BACS »

≈ 80

sites seraient concernés par la loi « APER »



Éléments phares ou actions marquantes en 2024

De nouveaux équipements pour le collège d'Othe-et-Vanne

Le collège d'Othe-et-Vanne ne disposait pas de salle polyvalente spécifique. Le Département a donc décidé de construire une salle polyvalente, en lieu et place du préau existant, et de réaliser une couverture au-dessus du forum actuel pour recréer un préau.

Cet espace polyvalent, inauguré en octobre 2024, s'intègre harmonieusement à son environnement et offre un lieu de vie agréable et fonctionnel tout en répondant aux normes environnementales et énergétiques.

Coût de l'opération : 1,05 M€ TTC.

Un nouveau réfectoire provisoire pour le Collège Marie Curie

Depuis 2006, les collégiens demi-pensionnaires déjeunaient dans le service de restauration du Centre sportif de l'Aube (CSA). Le développement de l'activité du CSA et l'augmentation des effectifs du collège ont nécessité de créer un réfectoire dans l'enceinte de l'établissement.

Implantée par la collectivité, cette nouvelle installation opérationnelle depuis juin 2024 sécurise les 470 collégiens demi-pensionnaires, qui traversaient quotidiennement la rue Marie Curie pour aller déjeuner au Centre Sportif de l'Aube, et permet de supprimer la co-activité entre les collégiens et les usagers sportifs du CSA de plus en plus nombreux.

Coût global de cette opération : 600 000 € TTC.

Réhabilitation du centre routier de Piney

Finalisée en juin 2024, cette rénovation qui a concerné 350m² du bâtiment a permis d'améliorer les conditions de travail des agents routiers pour répondre à l'augmentation des effectifs et à la nouvelle organisation de travail, de sécuriser le site et de limiter les déperditions énergétiques notamment grâce à une meilleure isolation et des éclairages LED.

Coût total de l'opération : 488 400 € TTC.

Livraison de la Maison des solidarités du Département à La Chapelle Saint Luc

L'ancien site ne correspondant plus aux besoins des usagers et des professionnels, la construction d'un nouveau bâtiment a été lancée pour améliorer la qualité d'accueil et de travail de cet établissement particulièrement sollicité (environ 15 000 accueils téléphoniques et physiques en 2024).

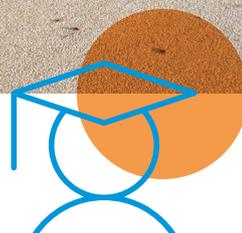
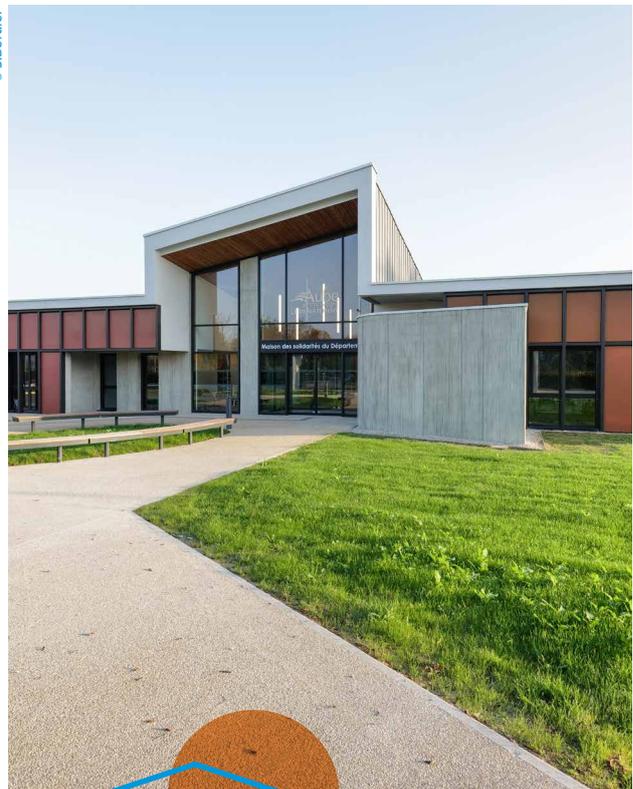
Inauguré en novembre 2024, ce nouveau bâtiment de 1 400 m² est situé au cœur du quartier Chantereigne, sur un foncier de 5 500 m² acheté par le Département. Sa localisation est idéale au plus près des habitants et au cœur d'un réseau d'acteurs. Il a été conçu pour que les espaces d'accueil du public et de travail du personnel soient des lieux de vie et de convivialité. Le bâtiment est fonctionnel, sécurisant et pérenne au service des utilisateurs, publics et personnels.

La qualité de la réalisation s'est faite dans une démarche environnementale forte, les concepteurs ayant eu à cœur de retenir des solutions techniques économiques et durables :

- projet conçu avec un réel plan libre ;
- matériaux pérennes pour l'extérieur ;
- matériaux sains, durables et biosourcés ou recyclables à l'intérieur ;
- sobriété énergétique ;
- végétalisation de la parcelle ;
- gestion des eaux pluviales dans le sol très performante.

Coût total de l'opération : 5,6 M€ TTC.

e.S.Bordier



3. Pôle Patrimoine et Environnement

Direction des routes

La direction des Routes gère les routes départementales (entretien, modernisation et circulation). Elle assure une présence technique sur l'ensemble du département à travers ses 5 ARD (agence routière départementale) et 12 centres routiers.



Elle est composée de plusieurs services :

› Le service modernisation et entretien de la route

en charge de la conduite des études d'opportunité et de faisabilité en matière d'évolution du réseau routier, de la programmation et du pilotage des opérations de modernisation et de l'entretien du réseau routier.

› Le service circulation et sécurité de la route

pour coordonner la lutte contre l'insécurité routière et le comptage des trafics sur le réseau routier départemental.

› Le service assistance routes et matériels

pour assurer notamment le renouvellement des véhicules, matériels engins ainsi que l'entretien et la maintenance de tous les véhicules et engins de la collectivité

Objectifs prioritaires de la direction :

- L'exploitation qui consiste à maintenir les conditions optimales de circulation, cela comprend entre autres la taille des végétaux dont le fauchage, les opérations de viabilité hivernale, le nettoyage des routes et de ses accotements. L'exploitation est assurée essentiellement par les agents des centres routiers.
- L'entretien des infrastructures qui comprend entre autre le curage des fossés, le dérasement des accotements, le renouvellement de la signalisation routière, le renouvellement des couches de roulement, la rénovation des ouvrages d'art.
- La modernisation des infrastructures qui comprend entre autre l'aménagement des points singuliers comme les carrefours, les élargissements de chaussée et des ouvrages d'art, la création de nouveau itinéraire et les déviations.

© C.péchiné - CD10



351

kms de couche de roulement rénovés

17

kms de structure reprises

Principales opérations de modernisation

- › Aménagement du carrefour RD619/RD951 à Nogent-sur-Seine
- › Aménagement des parkings du port à Mesnil-Saint-Père



Éléments phares ou actions marquantes en 2024

Aménagement des parkings du port à Mesnil-Saint-Père

Le Département a réaménagé les parkings du port à Mesnil-Saint-Père et de la Maison des lacs. Cet aménagement vise à sécuriser la circulation, redonner de la place à la nature, et offrir une meilleure qualité de service aux usagers et aux touristes.

Ainsi les flux piétons et cycles ont chacun un espace dédié, les parkings ont été entièrement réaménagés et plantés afin d'améliorer la gestion de l'eau sur le site et la qualité paysagère.

Coût total de l'opération à la charge du Département : 2,8 M€ TTC.

Le Département réaménage le carrefour RD619/RD651

Le Département a aménagé l'intersection située à l'extrémité des bretelles de l'échangeur entre la RD619 et la RD951 sur le territoire de la commune de Nogent-sur-Seine.

Cet aménagement répond à un double objectif de sécurisation de l'axe notamment à l'arrivée sur l'agglomération de Nogent-sur-Seine et de permettre l'ajout d'un accès supplémentaire.

Cet accès permet, dans un premier temps, de desservir l'exploitation d'un gisement de sable et gravier, puis à terme la future zone de loisir de la commune.

Coût total de l'opération : 920 000 € TTC financé à parts égales entre le Département et le carrier.

Passage de la Flamme Olympique et du Tour de France

Ces deux événements ont mobilisé de façon intense les agents de la Direction des routes qui grâce à leur investissement et leur expertise, ont assuré la sécurisation des itinéraires, la gestion de la circulation et le bon déroulement de ces manifestations d'envergure. Leur engagement exemplaire a permis d'accueillir ces manifestations dans les meilleures conditions, garantissant ainsi la fluidité et la sécurité pour tous.

Les routes et ponts dans l'Aube

4 500 kms
de routes départementales

170 kms
d'autoroutes (A5 et A26)

2 000 kms
de routes communales

33 kms
de routes nationales

≈ **1 000**
ponts

Opérations d'exploitation

200 000

heures de travail réparties ainsi :



3. Pôle Patrimoine et Environnement

Direction transition écologique, mobilités et aménagement

La direction a en charge la politique environnementale du Conseil départemental pour les espaces naturels sensibles, la biodiversité, l'agriculture et l'alimentation, la transition énergétique, le covoiturage et la mobilité durable, l'eau.

Elle assure également le suivi des dossiers liés à l'aménagement et au développement touristique du territoire : parcs d'activités, vélo voies, bords d'eau et ports des lacs de la Forêt d'Orient, aéroport de Troyes-Barbercy...

Elle opère le financement des opérations liées à l'eau potable et l'assainissement.

Enfin, elle gère les missions relatives à l'organisation du transport des élèves et étudiants en situation de handicap, ainsi que les transports liés aux activités UNSS et les transports occasionnels des collégiens.

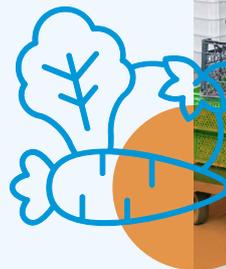


Objectifs prioritaires de la direction :

- Développer les aménagements et infrastructures qui participent à l'attractivité du territoire.
- Assurer les transports des élèves et étudiants en situation de handicap, UNSS et occasionnels des collégiens.
- Mettre en œuvre la politique de mobilité, ainsi que les actions en faveur du covoiturage sur le territoire.
- Appliquer la politique en faveur de l'eau potable et assainissement.
- Relever les défis de la transition écologique en lien notamment avec les compétences du Département
- Accompagner les partenaires dans les projets structurants du territoire.



C. Péchiné - CD10



Covoiturez local avec l'appli Karos



Éléments phares ou actions marquantes en 2024

Covoiturez local avec Karos

Pour ses trajets dans l'Aube, utiliser l'application Karos est économique, convivial et écologique. L'application mobile gratuite met en relation conducteurs et passagers ayant des trajets compatibles.

Troyes Champagne Métropole et le Département subventionnent chaque trajet de 0,65 € à 3,65 € selon la distance. Cela permet aux conducteurs d'être bien rétribués et aux passagers de payer un prix symbolique d'un ticket de bus (dans la limite de 50 km).

En 2024, le Département a remporté le trophée du territoire le plus durable à l'occasion du défi organisé par Karos lors des Semaines de la mobilité et du développement durable. Sur l'année, plus de 14 000 trajets passagers ont été réalisés et 60 tonnes de CO2 ont été économisées.

Un projet alimentaire territorial de niveau 2

Après une phase de diagnostic entre mi-2021 et mi-2024, le Projet Alimentaire Territorial de l'Aube, porté par le Département en partenariat avec la Chambre d'agriculture, est entré dans sa phase opérationnelle, avec le label de niveau 2 obtenu en juillet 2024, autour de 5 axes stratégiques :

- structurer l'offre alimentaire et construire la toile alimentaire
- lutter contre le gaspillage alimentaire et éduquer à l'alimentation
- s'engager pour la justice sociale et la lutte contre la précarité
- favoriser la dynamique entrepreneuriale en agriculture
- participer à la préservation de la ressource en eau.

Ce nouveau cap a déjà permis de proposer 10 actions concrètes, portées par les partenaires du Projet Alimentaire Territorial, dans le cadre d'un appel à candidature lancé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, dont 6 se sont vus attribuer une subvention permettant leur mise en œuvre.

312

enfants et étudiants

en situation de handicap
transportés en 2024
(pour un coût total
d'environ 1,6 M€)



+ de 1 000

covoitureurs et 14 000 trajets

de covoiturage sur le département
(hors Troyes Champagne Métropole)
réalisés en 2024 grâce à l'application
de court-voiturage Karos



+ de 40 producteurs

inscrits sur la plateforme alimentaire mangerlocal.aube.fr et qui proposent une variété de produits locaux aux collèges publics aubois, à plusieurs lycées publics aubois, au restaurant inter-administratif, ainsi qu'au centre départemental de l'enfance : fromages, yaourts, lait, fruits, légumes, féculents, viande, jus de fruits...

1,4 M€ HT participation financière

exceptionnelle pour la réfection
de la piste, des parkings et taxiways
de l'aéroport Troyes-Barberey

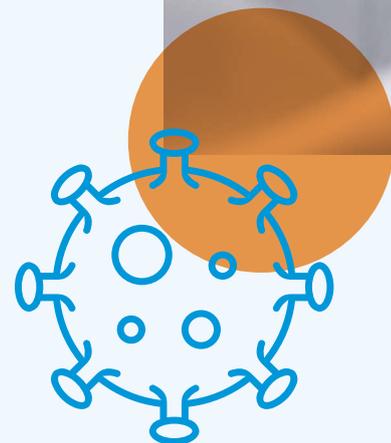


Laboratoire départemental d'analyses

En santé animale, le laboratoire assure diagnostic et dépistage systématique des maladies réputées contagieuses (notamment celles transmissibles à l'homme), des maladies liées à la certification des cheptels, l'épidémiosurveillance des maladies animales et participe activement aux réseaux de surveillance épidémiologique de la faune sauvage.

En hygiène alimentaire, il effectue les analyses d'autocontrôles des denrées alimentaires (matières premières, produits finis, contrôles d'environnement) à la demande de ses clients (professionnels de l'alimentaire) et les contrôles officiels notamment lors de toxi-infections alimentaires collectives.

Il réalise aussi des formations auprès des professionnels des métiers de bouche et des audits portant sur le respect des règles d'hygiène et l'application de la méthode HACCP pour garantir la sécurité sanitaire des produits et des consommateurs.



Objectifs prioritaires du laboratoire :

- Détection précoce de foyers et de situations sanitaires à risque.
- Prise en charge rapide et réalisation des analyses en lien avec ses agréments en santé animale et hygiène alimentaire. Dans ce cadre, en cas de menace ou d'atteinte grave à la sécurité de l'alimentation ou à la santé publique, il met ses capacités à la disposition des représentants de l'Etat.
- Surveillance épidémiologique, sanitaire et biologique du territoire notamment pour les maladies réglementées (Rage, ESB, FCO, MHE, Influenza aviaire, SBV, Tuberculose), aussi bien pour les animaux d'élevage, que pour la faune sauvage.
- Participation aux plateformes d'épidémiosurveillance nationales.
- Accompagnement des professionnels de l'élevage, de la chasse et de l'agroalimentaire (restaurations collectives ou commerciales, artisans des métiers de bouches, industriels, petits producteurs, etc.) mais aussi des particuliers.



Éléments phares ou actions marquantes en 2024

Le laboratoire fait face à la circulation des maladies

Si l'année a été marquée par un recul net de la grippe aviaire dans l'avifaune sauvage, une grosse épidémie de fièvre catarrhale ovine, venue des Pays-Bas et de la Belgique a provoqué une mortalité importante dans les élevages ovins et de nombreux avortements chez les bovins. Près de 900 tests de dépistage/génotypage réalisés par le laboratoire ont donné lieu à plus de 190 foyers déclarés dans l'Aube et la Seine-et-Marne.

Face au risque de la maladie hémorragique épizootique vue d'Espagne, qui épargne pour l'instant l'Aube mais la menace, 58 communes aubois sont en surveillance renforcée et ont été le terrain de 150 tests de dépistage, exemple de notre mission de surveillance sanitaire du territoire.

Prélèvements liés aux plans de surveillance et de contrôle

Notre laboratoire a co-remporté un marché de délégation de missions de l'Etat visant à prélever et analyser des échantillons des filières alimentaires, animales ou végétale dans le cadre des plans de surveillance et plans de contrôle. 228 prélèvements ont été réalisés, aux côtés de deux autres laboratoires départementaux, dans l'Aube, la Marne et la Haute-Marne, répondant à toute la commande de l'Etat.



© Adobe Stock

Santé animale

706
clients

4 947
dossiers

164
autopsies réalisées

28 771
échantillons

48 253
analyses

Hygiène alimentaire

391
clients

2 659
dossiers

13 133
échantillons

35 736
analyses

205
stagiaires formés

43
audits réalisés

1

vétérinaire recruté
pour accompagner la montée en
compétences du laboratoire

3. Pôle Patrimoine et Environnement

Centre de congrès de l'Aube

Ce service de la collectivité est chargé de la gestion technique de l'auditorium et du centre de congrès de l'Aube. Il gère notamment, les plannings, la relation avec les clients, l'établissement des feuilles de route des manifestations ainsi que la gestion technique y afférent, accueil, montages/démontages, régies son/lumière/vidéo...

Il s'appuie en tant que besoin sur des compétences internes partagées avec la DSIN et la direction des bâtiments et notamment le service intérieur.

Il travaille en lien étroit avec Aube en Champagne Attractivité, structure chargée de la commercialisation des congrès.



Objectifs prioritaires du Centre de Congrès :

- Accueillir avec une satisfaction client maximale des événements de tous horizons (rayonnement local, régional, national et international)
- Assurer le bon déroulement de tous les événements accueillis
- Assurer la sécurité des biens et des personnes
- Assurer la gestion et l'entretien des locaux, des matériels et équipements.

© C.Péchiné - CD10



≈ **209**
jours occupés

tous événements cumulés soit un taux d'occupation total de **57%**

110
jours occupés
pour la partie
tourisme d'affaires

29
jours occupés
pour les répétitions
et concerts OSA

70
jours occupés
pour les événements
internes du Département
et mises à disposition

Budget

Dépenses :

inv. 200 k€ / fonct. 250 k€
(hors personnel)

Recette : fonct. 440 k€

491 032 €
de chiffre d'affaires TTC



Les activités du Congrès

70
événements
facturés

23 104
participants
accueillis pour la partie
tourisme d'affaire

+90%
de taux de satisfaction

Éléments phares ou actions marquantes en 2024

Le Centre de congrès de l'Aube fête ses 10 ans

Durant les années 2000, dans le cadre de la décentralisation, les agents des collèges, des routes et les services administratifs liés à ces compétences ont progressivement intégré le Département. La construction d'un nouveau siège du Conseil départemental était alors devenue nécessaire pour réunir les équipes et leur offrir un cadre de travail adapté.

En 2010, le Département décida de construire le nouvel Hôtel du Département plus grand que prévu pour accueillir le Centre de congrès. Près de la moitié de sa surface est ainsi partagée avec le Centre de congrès de l'Aube, dont des salles de réunion ou de réception. Un ambitieux projet de 42 millions d'euros (22 M€ pour l'auditorium, 12 M€ pour l'extension de l'Hôtel du Département, 8M€ pour les espaces mutualisés) qui a nécessité 3 ans de travaux. Depuis son ouverture en 2014, le Centre de congrès de l'Aube a accueilli plus de 120 000 congressistes, permettant d'imposer Troyes et l'Aube comme une destination majeure du tourisme d'affaires.

En 10 ans, le bureau des congrès, en réseau avec l'ensemble des lieux et des professionnels de l'événementiel, a structuré une véritable filière économique qui participe au développement et au rayonnement de notre territoire. De son côté, l'OSA a pris une nouvelle dimension grâce à l'auditorium de 800 places, fidélisant un public de près de 1000 abonnés.

© C. Péchiné - CD10



Congrès accueillis

Protection civile (3 jours)	600 participants
CSA action - Andesi (2 jours)	300 participants
CFE Energies (3 jours)	500 participants
AG de la Mutuelle Ivry la Fraternelle	150 participants
AG de la Mutuelle nationale des hospitaliers (2 jours)	400 participants
Rencontre ADN tourisme (2 jours)	400 participants
Journées de biologie médicale (3 jours)	400 participants
Colloque ressources (2 jours)	200 participants
Congrès de la sage-femme libérale (2 jours)	500 participants
World hemp forum européen du chanvre (2 jours)	250 participants
Fédération française sportive et culturelle (3 jours)	600 participants

16 concerts

de l'orchestre
symphonique
de l'Aube

11 000
spectateurs
en tout

3. Pôle Patrimoine et Environnement

Direction des collèges

Au regard des compétences départementales en matière des collèges publics, la Direction gère notamment le calcul et la répartition des dotations financières, le financement du matériel et du mobilier, la gestion de l'aide départementale, l'octroi des concessions de logements, les contrats aidés. Elle effectue le suivi budgétaire ainsi que la tarification et les modalités d'exploitation des services de restauration. Elle a également en charge l'élaboration des accords-cadres et la passation des marchés subséquents et MAPA pour les divers équipements et pour les personnels départementaux œuvrant dans les collèges.

Pour les collèges privés, la direction assure l'instruction des demandes d'aide financière à l'investissement et au fonctionnement.

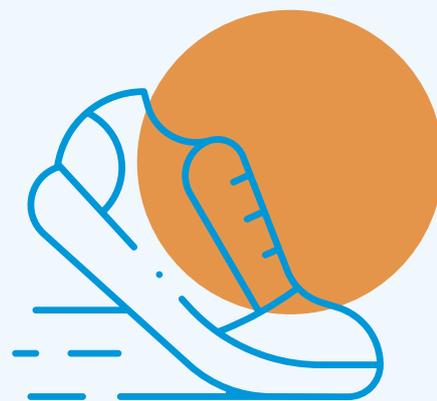


Objectifs prioritaires de la direction :

- Mise en œuvre des compétences du Conseil départemental dans le domaine des collèges et notamment des ambitions de la collectivité en matière de modernisation et de qualité au service des apprentissages des collégiens aubois.
- Coordination des interventions de l'ensemble des directions et services du Département qui agissent en faveur des collèges.
- Exercice, en lien avec la DRH, de l'autorité hiérarchique des 250 agents ATTEE affectés dans les établissements intervenant dans les domaines de la restauration, de la maintenance, de l'entretien et de l'accueil.
- Gestion administrative, technique et financière des moyens alloués aux collèges.
- Gestion des personnels en contrats aidés mis à disposition des collèges publics.
- Ancrage au sein des établissements des initiatives à vocations culturelle ou sportive portées par les directions ou services concernés de la collectivité.



© C.Péchiné - CD10



© C.Péchiné - CD10



Éléments phares ou actions marquantes en 2024

160 collégiens en mode Paris 2024

Dans le cadre du label Terre de Jeux, le Département a organisé les Jeux de l'Aube 2024 en partenariat avec le CDOS et l'UNSS.

En 2020, 160 collégiens de 6^{ème} ont été sélectionnés dans les 16 établissements volontaires pour participer à des épreuves sportives variées deux à trois fois par an. Ces journées de compétition ont servi d'entraînement pour la semaine d'olympiades finale des Jeux de l'Aube qui s'est déroulée en mai 2024 au sein du mini village olympique que constitue le Centre Sportif de l'Aube.

Au programme de cette semaine : de nombreuses activités sportives et des rendez-vous festifs, avec notamment une soirée e-sport avec la section FC 24 de l'ESTAC au Centre sportif de l'Aube. Les collégiens ont alors eu l'occasion d'échanger avec les joueurs de l'ESTAC e-sport pour connaître leur parcours, leur quotidien, et de jouer avec eux en direct dans le grand amphi du Centre sportif de l'Aube. Pour récompenser les collégiens ayant participé aux Jeux de l'Aube, le Département leur a offert une journée complète aux Jeux de Paris 2024.

Le dispositif Caravelle

Dans le cadre de la politique prioritaire du gouvernement pour la généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), le dispositif « Caravelle » est une démarche d'expérimentation sur deux années scolaires (2024-2025 et 2025-2026), inédite au plan national, menée en faveur de la mobilité de l'ensemble des collégiens et des lycéens d'un département.

Fruit d'une coopération entre l'État, la Région Grand Est, le Département de l'Aube et la société Pass Culture, ce dispositif cherche à favoriser l'accès de ces jeunes à une éducation artistique et culturelle de qualité. Dans ce cadre, le Département prend en charge une partie des frais de transport des collégiens aubois (5€ par collégien et par année scolaire) vers une douzaine de lieux culturels locaux (Cité du vitrail, commanderie d'Avalleur, musée Camille Claudel, musée Napoléon...).

12 052
élèves



8 155
demi-pensionnaires



38
internes

398 500 €

investis pour renouveler
les matériels de cuisine

(parmi lesquels 1 laveuse et 1 ligne de self à Marie Curie, 2 lignes de self à Bachelard, 2 fours à Chaource)

457 700 €

investis pour compléter
et renouveler le
matériel d'entretien et
le mobilier

(parmi lesquels 20 aspirateurs, 10 auto-laveuses et le renouvellement du mobilier de 18 salles de classe).



3. Pôle Patrimoine et Environnement

Mission d'appui administrative, comptable et achat

e Adobe Stock

Ce service intervient à titre de soutien administratif, comptable et d'achats publics auprès des directions et services métiers du pôle patrimoine et environnement et à titre d'appui auprès de la DSIN et du centre sportif de l'Aube. La mission assure également l'établissement et le suivi des dossiers de demande de subventions concernant les opérations de bâtiments et accompagne et/ou vient en soutien auprès des services du PPE sur le volet des marchés publics du pôle.

Elle est composée de quatre cellules pour assister les directions opérationnelles du PPE dans l'établissement de leurs budgets et gère comptablement les dépenses et les recettes du pôle, de la DSIN et du Centre sportif de l'Aube. La cellule achats publics organise, met en place et participe à la gestion des procédures d'achats de fournitures et de prestations de service.



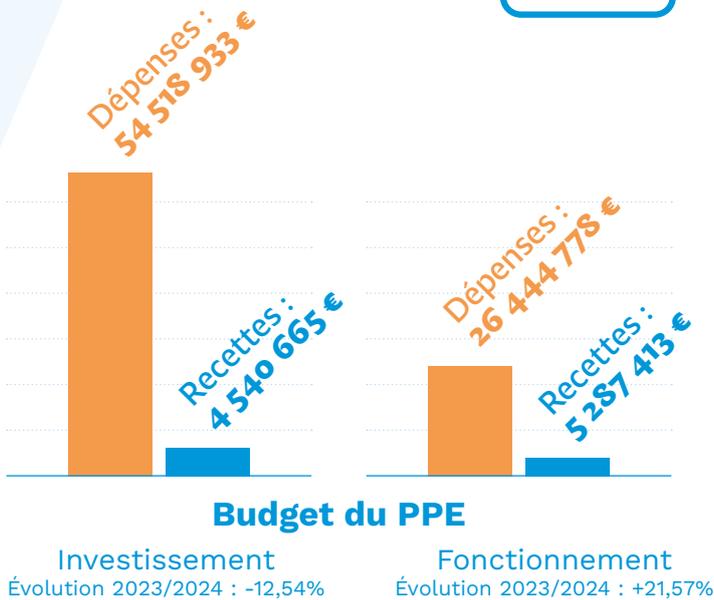
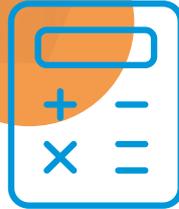
Objectifs prioritaires du service :

- Coordonner l'élaboration et le suivi de l'exécution du budget du PPE.
- Contribuer à l'harmonisation des procédures administratives, comptables et achats publics entre les directions du PPE.
- Gérer les opérations comptables en dépenses et recettes (engagements et liquidation des dépenses d'investissement et de fonctionnement et émission des titres de recette) et le suivi administratif des marchés publics du PPE dans le respect du délai de paiement réglementaire.

Éléments phares ou actions marquantes en 2024

► **Gestion des demandes d'achats de fournitures et services** émises par les services départementaux dans ASTECH (fournitures, mobiliers, matériels, déménagements) :

- 219 demandes prises en charge en 2024
- 340 demandes traitées (demandes effectuées en 2023 et 2024)



80 963 711 €

Total des dépenses du PPE

soit **14%** de la part
du budget départemental

9 828 078 €

Total des recettes du PPE

soit **1,6%** de la part
du budget départemental

20 963
mandats
émis en 2024

58
consultations
de marchés publics
lancées en lien avec
le service marchés

≈ 2 300
marchés
notifiés

4 Direction des ressources humaines

La direction des ressources humaines (DRH) a pour mission la gestion des carrières et des rémunérations, des emplois et des compétences, de la formation, de la cartographie des métiers, du dialogue social ou des questions de santé, de sécurité et d'hygiène au travail et reclassement professionnel.



• • •

Pour mener ces missions, la DRH est composée de trois services :



› Le service emploi compétences

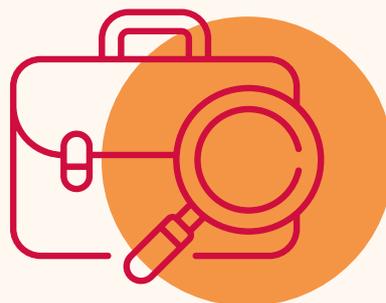
en charge de l'accompagnement des services dans le recrutement de leurs collaborateurs et dans la gestion des plans de formation.

› Le service gestion administrative et financière

en charge de la gestion des carrières, des retraites et de la rémunération des agents de l'administration départementale ainsi que l'ensemble des congés et absences.

› Le service vie au travail, prévention, santé et sécurité

qui gère les relations avec les organisations syndicales, la politique en faveur des personnels en situation de handicap, la prévention des risques professionnels et la médecine du travail.



Objectifs prioritaires de la direction :

La DRH, direction ressource, recrute les effectifs et les compétences nécessaires à la mise en œuvre des projets départementaux. Elle participe au pilotage et au partage de la politique RH de la collectivité, sous la responsabilité de la direction générale.

Elle gère un effectif de plus de 1 600 agents et de 80 métiers : paye, gestion de carrière ou de contrat, formation, recrutement, prévention et santé au travail.

Éléments phares ou actions marquantes en 2024



La dématérialisation des dossiers agents : un succès pionnier

Depuis 2012, la DRH a entamé un processus ambitieux : la dématérialisation complète des dossiers agents. Cette démarche a permis de moderniser la gestion administrative et de réduire les contraintes liées à l'archivage physique.

En 2021, une nouvelle étape a été franchie avec la fin de l'archivage papier « à la pièce ».

En 2024, il était nécessaire d'aller encore plus loin, et de mettre en œuvre le dispositif d'élimination des archives RH numériques. Pour soutenir cette transformation, il fallait formaliser en langage numérique toute la procédure d'élimination habituellement appliquée aux archives papier de l'administration.

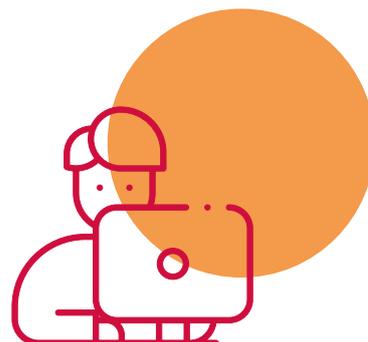
- Une attestation de restitution a été mise en place, permettant à la direction informatique de conserver l'ensemble des dossiers sous la responsabilité des Archives départementales et de la DRH dans X2dAgent, garantissant la sécurité et l'intégrité des informations à long terme.
- Puis un contrat d'élimination autorise la destruction automatique et annuelle des fichiers et dossiers ayant atteint leur fin de durée d'utilité administrative. Ce processus permet de libérer de l'espace numérique tout en assurant une gestion respectueuse des réglementations en matière d'archivage.

Un protocole de validation est venu sécuriser la réalisation de cette procédure entre la DRH, la DSIN et les Archives départementales

Pour la DRH, les cartons d'archives annuels sont désormais remis.... aux archives.



© Département de l'Aube



Cellule d'écoute et de signalement contre les actes de discrimination, de harcèlement et de violences au travail

Dans le prolongement du dispositif légal, le département s'est engagé dans la lutte contre toutes les formes de violences, de discrimination et de harcèlement en créant une cellule d'écoute, cadre sécurisé ayant pour mission de recueillir la parole des agents s'estimant victimes ou témoins, mais aussi, pour leur permettre d'être informé et orienté vers les professionnels susceptibles de les accompagner.

celluledecoute@aube.fr

06 75 92 29 06

SITUATIONS DE VIOLENCE, DISCRIMINATION ET HARCELEMENT
POUR LES AGENTS DU DÉPARTEMENT

CELLULE D'ECOUTE ET DE SIGNALEMENT
Soutien, évaluation, accompagnement et orientation

DES RÉFÉRENTS
AU SERVICE VIE AU TRAVAIL,
PRÉVENTION, SANTÉ SÉCURITÉ

POUR ÉCOUTER ET RECUEILLIR
LA PAROLE DES AGENTS DU CD10
CELLE DES VICTIMES MAIS AUSSI CELLE DES TÉMOINS

POUR LES SITUATIONS DE VIOLENCE,
DISCRIMINATION, HARCELEMENT
MORAL ET SEXUEL

CONTACT
celluledecoute@aube.fr
06 75.92.29.06

Gestion du SAF (service administratif et financier de la DRH)



1 700
bulletins de
paie par mois

(Aube + labo + assfam + CDE)

+ de 3 800

arrêtés établis en 2024

+ de 340

avancements d'échelons

66

avancements de grades et **22 Promo Interne**. **3 lauréats** de l'examen professionnel ont bénéficié d'une promotion.

+ de 80

dossiers de retraites étudiés dont **2** en vue d'une retraite progressive

41

départs à la retraite



Service emploi compétences (SEC) de la DRH

219

recrutements

6 709

candidatures reçues

560

candidats rencontrés

140

embauches



© Adobe Stock



Service Vie au Travail (SVT) de la DRH



© Adobe Stock

415

Consultations
avec l'infirmière

466

rendez-vous avec
l'assistante sociale

36

rendez-vous
avec la psychologue
du travail

121

aménagements de postes
réalisés suite à restriction de
santé terminés

41

bénéficiaires wdes CESU « vie active »
de travail, agents reconnus travailleurs handicapés

666

Consultations
avec le médecin
de prévention

5. Direction des finances, du conseil en gestion et des marchés

La Direction des finances, du conseil en gestion et des marchés (DFCGM) participe à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité ; elle est à ce titre garante de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires et comptables. Ses compétences en matière de conseil en gestion sont mises à la disposition des directions pour répondre à leurs demandes.

La DFCGM est également en charge de la commande publique, garante du respect des procédures et elle accompagne les directions dans la recherche de performance des achats dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales.



Pour remplir ses missions, la direction est organisée en 3 services :

› Le service finances et budget

en charge notamment, de la préparation et la gestion du budget principal et des budgets annexes, de l'exécution des dépenses et des recettes, de la gestion de la dette et de la trésorerie.

› Le service conseil en gestion

pour la réalisation des études financières et organisationnelles et apporte des conseils aux directions de l'administration départementale.

› Le service des marchés

qui assure l'ensemble des missions relatives au processus des marchés publics de la collectivité.



© Adobe Stock



Service des finances

Éléments phares ou actions marquantes en 2024

Réalisation d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI)

Le PPI est un outil essentiel à la programmation des projets d'investissement de la collectivité et à leur pilotage financier. Il permet d'avoir une vision prospective et une lisibilité accrue des engagements et de leur soutenabilité budgétaire. Après un travail des élus départementaux sur leurs orientations en matière d'investissement, le service finances a préparé en 2024 le premier PPI de la collectivité, adopté en juillet par l'Assemblée départementale. Ce document fixe, pour la période 2025 à 2030, une trajectoire d'investissement ambitieuse avec 358,8 M € et une soutenabilité financière maîtrisée avec un recours à l'emprunt modéré.

Refonte du cadre comptable de notre système d'information financier

Le cadre comptable de la collectivité, composé de plus de 3000 enveloppes budgétaires, a été profondément revu et amendé cette année par la DFCEM afin de mieux refléter l'organisation actuelle de la collectivité et de tenir compte du périmètre budgétaire et comptable spécifique de chaque pôle, direction, mission ou service. Cette refonte, attendue par les comptables et gestionnaires, a permis d'améliorer sensiblement la lisibilité des données financières produites, essentielles à la programmation (préparation des arbitrages, rapports financiers...) comme à l'exécution (tableaux de bords) du budget du Département.

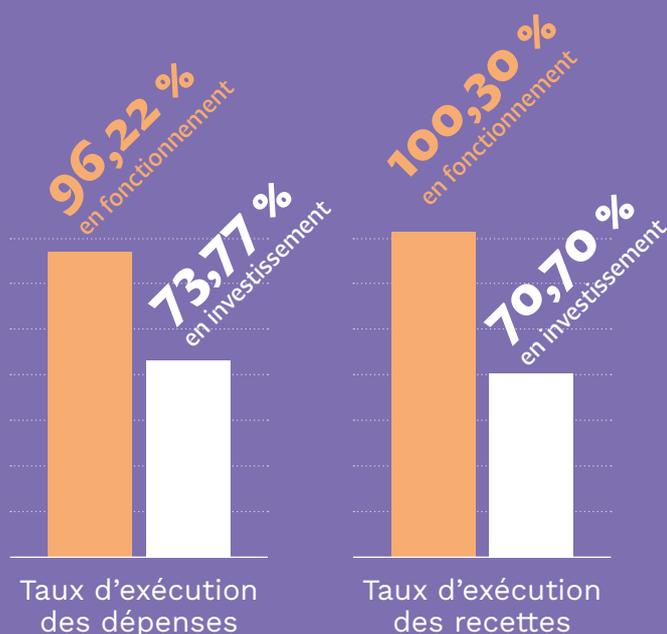
Mise en place de l'outil de gestion « AGORA »

Pour répondre aux besoins de fluidification, de suivi et de clarté des échanges lors des étapes de la vie budgétaire et comptable de la collectivité, le service des finances s'est doté d'un outil informatique permettant de centraliser et de suivre ces échanges, par le biais de demandes dématérialisées déposées par les comptables de la collectivité. Développée en partenariat avec la DSIN, l'application « AGORA » (pour Accompagner, Gérer, Optimiser, Renforcer et Améliorer) a été déployée en juin 2024, avec un accès direct depuis l'intranet. Elle a rencontré son public puisqu'elle a permis de traiter 957 demandes dont 537 pour le budget, 324 pour l'exécution comptable et 96 pour des questions d'inventaire.

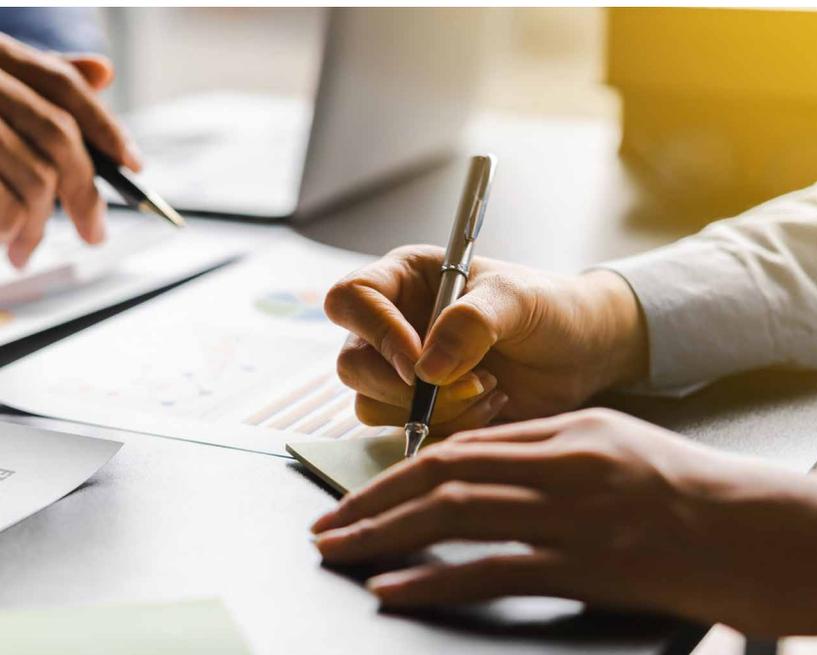


479,3 M€

montant du budget départemental



- > Le délai global de paiement en 2024 est de **24,52 jours**
- > Encours de dette au 31/12/2024 : **62 414 995 €**
- > Capacité de désendettement : **2,55 années**
- > Nombre de mandats et titres sur le budget principal : **45 373 mandats et 10 683 titres**
- > Valorisation du patrimoine : **2,7 milliards d'euros** dont 1,7 milliard d'euros pour le patrimoine routier
- > Régies gérées par le service : **4 régies** d'avances, **6 régies** et **2 sous régies** de recettes





Au 31/12/2024, le Département garantit **2 020 emprunts** pour un capital restant dû de **254 206 975,78 €** et concerne à 93% les bailleurs sociaux de l'Aube.

- **22 nouvelles demandes de garanties d'emprunts** en 2024
- **5 missions d'appui** auprès des directions ou services, 2 contrôles d'établissements et services médico-sociaux, 2 audits de dossiers FSE
- **Relation avec le SDIS** : 1 rapport budgétaire consacré au SDIS allouant les crédits départementaux à hauteur de 11 M€
- **Production d'outils de pilotage** : 12 tableaux de pilotage, 1 rapport d'activité, 12 tableaux de suivi budgétaire, calcul de l'absentéisme, suivi mensuel des remplacements et saisonniers.

Appui réalisé auprès des services

Le service a notamment travaillé en lien la nouvelle direction des collèges sur l'élaboration d'une convention de gestion, sur le fonctionnement et l'investissement, avec la Région Grand Est concernant la cité scolaire de Bar-sur-Aube.

Création d'un poste dédié à la recherche de financements externes

Ce renfort vise à soutenir budgétairement les projets du Département, notamment en accompagnant les services dans leur dépôt des candidatures et des appels à projets. L'optimisation des ressources constitue un enjeu prioritaire pour assurer la durabilité et l'efficacité des services publics.

Service conseil en gestion

Les missions du conseil en gestion peuvent être récurrentes ou ponctuelles, telles que l'accompagnement de la DRH au suivi du marché de la mutuelle et de la prévoyance, la réorganisation de la gestion des billets de transport pour les déplacements professionnels des agents de la collectivité.

À la demande des directions ou services, le service conseil en gestion réalise des diagnostics comme l'appui à la réorganisation du secrétariat de protection maternelle et infantile ou nos relations partenariales pour la gestion des établissements scolaires.

Le service intervient également en externe pour le contrôle des structures financées par le Département et dans l'accompagnement des établissements en difficulté à leur demande.

L'action du service conseil en gestion s'articule autour de trois axes principaux :

- **Audits internes - conseil en gestion**
- **Pilotage**
- **Audits externes**

Accompagnement du Laboratoire départemental d'analyses

Notre laboratoire, agréé pour réaliser ses analyses par le ministère de l'agriculture, a conventionné en 2024 avec l'Etat pour un mandat de Service d'Intérêt Economique Général. Le service conseil en gestion a déterminé le coût réel des analyses réalisées par le laboratoire départemental pour le compte de l'État et inscrit ces montants dans une annexe financière à la convention. À ce titre, le Département a encaissé une avance de 200 K€.

Création d'un tableau de suivi des informations préoccupantes concernant des personnes vulnérables à domicile

Ce tableau permet au service évaluation conseil médical de la direction de l'autonomie de recenser l'ensemble des éléments dans un seul outil, de gérer les délais réglementaires et contribue également au suivi statistique des éléments saisis, par exemple, par maisons de solidarités départementales ou selon des critères de maltraitance.

Réalisation d'une inspection avec les services de l'État d'un établissement de l'enfance

En cohérence avec la perspective nationale d'instaurer un programme Etat/Département de contrôle des structures d'aide sociale à l'enfance, le service conseil en gestion a apporté son expertise à la direction enfance famille pour contrôler l'installation, le fonctionnement et la prise en charge des enfants au sein d'une structure auboise.





Service des marchés

Le service Marchés intervient dans tous les domaines d'activités de la collectivité et perpétue un accompagnement qualitatif des services prescripteurs dans la passation des marchés publics. Aussi, il s'adapte aux aléas rencontrés dans un contexte politique et financier de plus en plus contraint.

Le service a attribué les marchés pour l'achat de matériels et d'équipements professionnels pour le centre des Congrès et les matériels de cuisine dans les collèges, la mise en accessibilité dans les collèges de l'Aube (Aix-en-Othe, Bar-sur-Aube, St-André-les-Vergers, Bouilly, Lusigny-sur-Barse, Pont-Sainte-Marie et Troyes), la rénovation de l'Agence Départementale du Tourisme, ou celle de la gendarmerie de Bouilly, la réfection des salles de bains de l'Auberge de Jeunesse à Rosières, la poursuite des travaux pour la Maison des Solidarités du Département à La Chapelle Saint-Luc, le réaménagement du Pôle des Solidarités et divers travaux d'entretien et de réparation dans les bâtiments du conseil départemental (hôtel du département, centres routiers), mais également l'achat de véhicules ainsi que divers travaux routiers ou dans les différentes agences routières départementales (Beauvoir-sur-Sarce, St-Jean-de-Bonneval, Pont-sur-Seine, Aix-en-Othe).

14
commissions
d'appel d'offres
tenues dans l'année

591
d'offres reçues
d'entreprises
dans l'année

70%
d'entreprises locales
sur les marchés ou
accords-cadres attribués

154
avenants notifiés

236
marchés publics / accords-cadres notifiés
pour un montant de plus de 47 M€
(sans prendre en compte les reconductions et
les achats inférieurs à 40 K€)

6. Direction des systèmes d'information et du numérique

La DSIN met en œuvre la gestion du système informatique et la politique numérique de la collectivité. Les principales missions de cette direction sont, le soutien des différentes directions métiers, l'aménagement numérique du territoire, les infrastructures et équipements, le numérique éducatif.



La DSIN est composée de 3 services :

› Le service études et développement

dont les missions essentielles portent sur l'accompagnement des services dans l'expression des besoins, le choix, l'acquisition ou le développement et la mise en œuvre de nouvelles solutions informatiques.

› Le service équipement et infrastructures

pour assurer le maintien en conditions opérationnelles, la veille technologique ainsi que le déploiement des équipements matériels et le support utilisateurs.

› Le service support

qui a vocation à assurer les tâches administratives de gestion de la société SPL-XDEMAT.

1 500

ordinateurs

dont **850 ordinateurs portables** et **650 téléphones portables** gérés pour les services

3 500

ordinateurs et

590

tablettes

gérés pour les collègues



≈ 5 500

demandes d'assistances

reçues et traitées en 2024

Objectifs prioritaires de la direction :

La DSIN est avant tout une direction de support pour accompagner les autres directions dans les politiques du département.

Éléments phares ou actions marquantes en 2024

Beetween : une gestion plus intelligente du recrutement

Déployée cette année, la solution Beetween a simplifié la gestion des recrutements et renforcé la marque employeur du Département. Grâce à la multidiffusion des offres, une CVthèque, un site carrière et des outils collaboratifs, cette plateforme optimise les tâches chronophages pour permettre aux recruteurs de se concentrer sur l'essentiel : les candidats !

Renforcement de la sécurité informatique : un effort soutenu de la DSIN

La DSIN a intensifié ses efforts pour sécuriser les applications et infrastructures du Département. Parmi les actions menées : redéveloppement d'applications obsolètes, sécurisation de briques techniques d'infrastructure essentielles, acquisition et déploiement d'outils de sécurité afin de suivre et traiter les vulnérabilités du système d'information, ou encore de détecter et de réagir aux attaques.

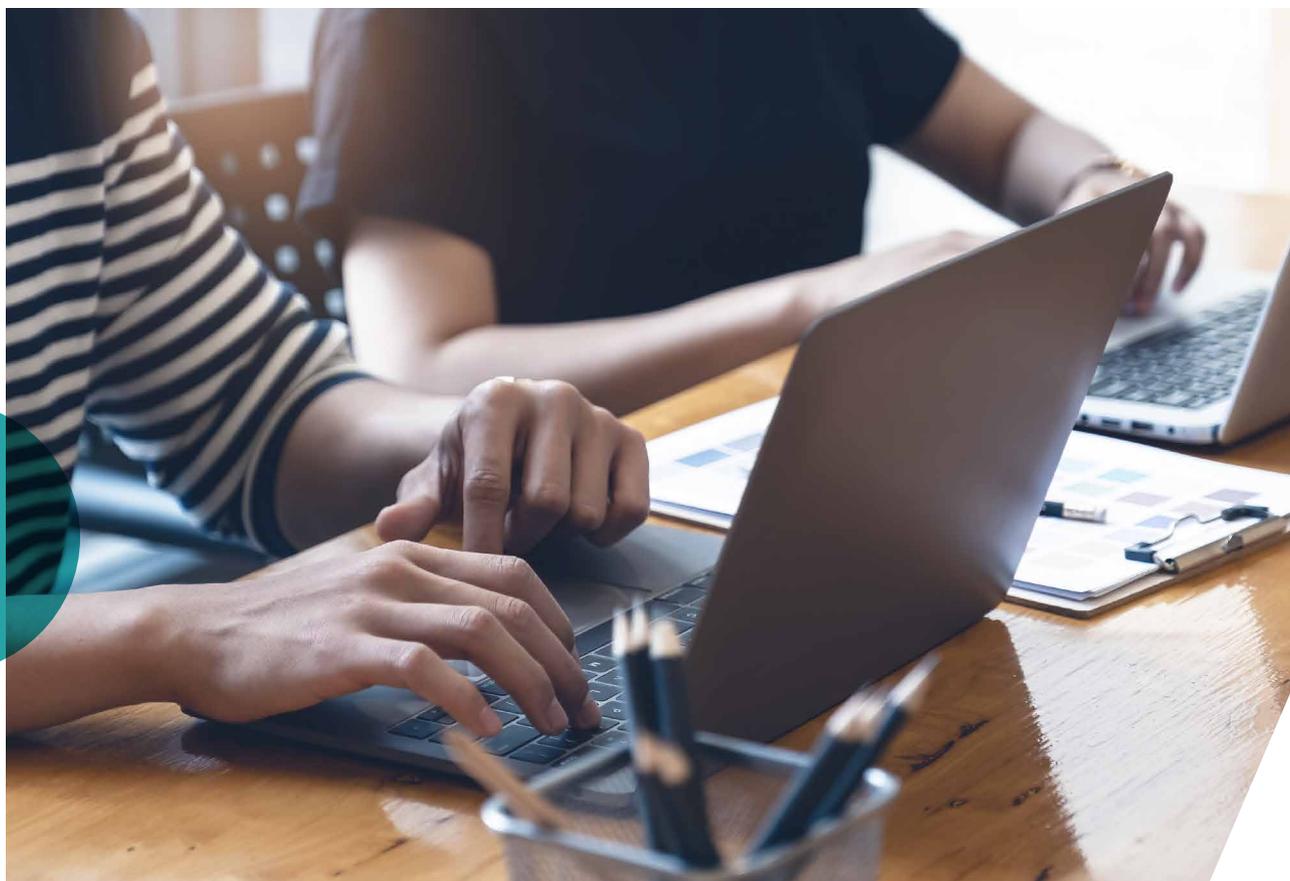
Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue visant à protéger les données et à garantir la résilience du système d'information.

Des outils numériques au service des agents et usagers

Cette année, la DSIN a développé plusieurs applications internes pour faciliter le travail des agents et améliorer les services. Parmi elles : un outil de suivi des demandes adressées aux comptables, un logiciel de prise de rendez-vous pour la Médiathèque départementale et une application dédiée à la gestion des bourses étudiantes. Autant d'innovations au service de l'efficacité et de la simplification.

Chaque année, La DSIN accompagne les collèges dans le cadre des appels à projets pédagogiques afin de favoriser des initiatives innovantes et enrichissantes pour les élèves. Que ce soit au travers des aménagements de classes ou des demandes d'équipement, cet accompagnement s'inscrit dans une volonté de soutenir la réussite éducative, de promouvoir l'égalité des chances et de renforcer l'attractivité des établissements scolaires.

Ainsi, en 2024, parmi les différents matériels qui ont été déployés dans les collèges : 3 classes mobiles de tablettes, 6 classes mobiles d'ordinateurs portables, 11 imprimantes 3D et 3 écrans numériques interactifs. Ces équipements viennent s'ajouter aux 30 classes mobiles de tablettes (soit 480 tablettes), 17 classes mobiles PC soit (soit 272 ordinateurs portables) et les 11 imprimantes 3 D déjà en activités depuis 2019 dans les collèges de l'Aube.



© Adobe Stock

7. Mission d'appui aux politiques publiques

La mission d'appui aux politiques publiques accompagne la direction générale et les directions sur :

...



1. la définition stratégique et la mise en œuvre opérationnelle de nouveaux projets ou de politiques publiques de la collectivité (pilotage et animation en propre ou en accompagnement des directions/ services pilotes).

2. le management global de la collectivité : coordination et animation de la communication interne, soutien à la mise en œuvre du projet managérial de l'administration départementale (animation des réunions de l'encadrement, appui aux cadres...), modernisation des méthodes de travail de l'administration (développement de la coopération et de l'intelligence collective), appui aux enjeux de transformation.

Développer un panorama de l'ingénierie territoriale locale

Au 1^{er} semestre 2024, la mission d'appui aux politiques publiques (MAPP) a accompagné les Directions et Services à actualiser l'offre d'ingénierie territoriale proposée par le Département.

Cette démarche, à l'initiative de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), proposait de recenser les offres de prestations des partenaires locaux afin de faire découvrir aux communes et aux groupements de communes les solutions d'accompagnement qui leur sont proposées sur le territoire. Le recensement de l'offre d'ingénierie du Département et des autres partenaires a permis d'éditer un guide et d'actualiser notre site internet.

Ce guide a été présenté lors des 1^{ères} rencontres de l'ingénierie locale organisées à Troyes en juin 2024. L'accompagnement du Département a été présenté par nos professionnels sur le stand du Département.



e C.Péchiné - CD10

L'objectif pour le Département est d'aider les communes et groupements de communes à concrétiser leurs projets. Notre site internet propose plus de 20 fiches d'appui sur 6 domaines d'intervention : aménagement du territoire, aménagement d'espaces publics-voirie, culture et patrimoine, environnement, solidarités humaines et numérique.

Le Département met à disposition son expertise technique et administrative ainsi qu'un réseau de partenaires. Les collectivités restent responsables de leurs choix et agissent en pleine autonomie.

L'offre départementale, ayant vocation à répondre aux besoins des petites collectivités dont les ressources humaines, techniques et financières sont par nature limitées, est gratuite et entièrement prise en charge par le Département. Certaines missions d'assistance technique peuvent faire l'objet d'une demande de participation selon leur nature et la taille de la commune.

Le guide de l'ingénierie publique territoriale de l'Aube figure sur notre site internet avec nos fiches de prestations.

<https://www.aube.fr/136-ingenierie-territoriale.htm>

7. Mission d'appui aux politiques publiques

Les actions marquantes de communication interne

Appui aux services dans la valorisation de leurs projets auprès des agents (plans de communication, préconisations, prestations techniques...)

67

supports print
(affiches, dépliants, guides, fiches réflexe, journal interne...)

Le journal interne « Entre nous »

4 comités de rédaction délocalisés (Médiathèque départementale, Service d'aménagement des routes et matériel, CIME, Archives). Plus de 8 participants en moyenne dans les comités, tous métiers et services confondus. +10 000 pages vues sur la liseuse digitale (4 minutes de lecture en moyenne). 1 appel d'offres lancé fin 2024, 12 candidats, 1 prestataire retenu pour une nouvelle maquette à découvrir en avril 2025.



7

services / directions accompagnés sur des actions spécifiques

1

identité graphique

4

vidéos
dont 1 tutoriel

4

gabarits d'email

2

nouveaux espaces numériques dédiés à un projet managérial et une application

2

sondages : adhérents du CGOS et nouveaux arrivants

2

nouveaux plans de communication interne et 1 calendrier éditorial pour accompagner à la mise en oeuvre de communication (projet managérial PDS, CGOS)

Des visites privées et des événements internes

- 37 agents à la découverte de l'**Orchestre symphonique de l'Aube** et des coulisses du **Centre de congrès de l'Aube**.
- 60 agents aux 9 visites gratuites proposées par **la Cité du vitrail sur le temps de midi**.
- Une vingtaine d'agents à l'exposition « **Graines d'Artistes dans l'idéal Olympique** »
- 475 participants, 48 retraités et 31 médaillés mis à l'honneur aux **vœux de janvier 2025**.
- Troisième soirée estivale à **la CIME (Complexe multisport et escalade)** à Rosières (500 participants).
- **Cérémonie de remerciement** pour les 180 agents fortement mobilisés durant l'été lors des événements sportifs majeurs (Tour de France, Paris 2024).



Des publications régulières sur l'intranet et des espaces numériques à thème pour stimuler la circulation de l'information

Relais d'enquêtes, d'événements internes, de challenges ou d'invitations pour donner vie aux initiatives des services et impliquer les agents dans les projets portés par leurs collègues.

Pas moins de 11 espaces thématiques mis à jour régulièrement pour sensibiliser aux éco-gestes, au covoiturage ou à la cybersécurité. Une section pour (re)découvrir les portraits d'agents créés par la Direction de la communication externe et diffusés sur les réseaux sociaux.

2024 une année sportive : un site vitrine, entièrement consacré à la politique sportive du Département, valorise toutes les initiatives sportives menées par les agents (semi-marathon, tournoi de tennis de table), ainsi qu'un agenda local et national pour se mettre au sport ou simplement profiter de la ferveur des événements sportifs.



Accompagnement des services vers de nouvelles méthodes de travail pour moderniser notre action et mieux coopérer

Proposer aux agents des temps d'appropriation à la méthodologie du « mode projet »

- Séquences programmées de 2 journées (groupes de 10 à 12 personnes ou construction à la carte selon les besoins identifiés)
- Acculturation aux outils par l'expérimentation
- Guide méthodologique et boîte à outils « Gestion de projet »
- Techniques de co-construction et partage d'idées, outils collaboratifs

Accompagnement des services dans la construction et l'animation de réunions en intelligence collective

- Accompagnement dans tout type de projets, de l'animation d'une séquence à l'appui tout au long de la démarche
- Partage d'outils collaboratifs, de techniques de co-construction (facilitation, facilitation graphique, animation)
- Journées de formation organisées en intra

Un exemple d'accompagnement par l'intelligence collective

Face à l'évolution sociétale et aux incidents violents, la collectivité s'est mobilisée autour d'un plan d'actions pour garantir un accompagnement adapté et un cadre de travail sécurisant à ses professionnels victimes d'agressions. Une des premières actions de ce plan a été de remettre à jour les procédures existantes et d'élaborer des outils concrets pour prévenir, faciliter la prise en charge des victimes et accompagner les cadres face à ces situations.

Un groupe de travail spécialement réuni à cet effet, associant 12 cadres du Pôle des solidarités, la DRH et la Mission juridique, a été mis en mouvement par la Mission d'appui aux politiques publiques par l'organisation de 3 ateliers de travail (en demi-journée) en intelligence collective.

Ce processus collaboratif a permis à la fois de :

- co-construire des documents opérationnels (fiches réflexes, guides, logigramme, échelle d'agression...) autour d'un parcours type de gestion d'une agression,
- proposer des solutions pour garantir et favoriser la diffusion et l'utilisation des supports,
- renforcer la collaboration entre les cadres et contribuer au décloisonnement entre directions en incluant l'ensemble des parties prenantes (PDS, mission juridiques et DRH).

Les retours des cadres ont été très positifs, soulignant une dynamique de travail efficace, productive et suscitant, pour une majorité d'entre eux, l'envie de poursuivre et développer les méthodes en intelligence collective.



S. Direction de la communication

La direction de la communication définit et met en œuvre la stratégie de communication externe de la collectivité vers tous les publics : population, institutions, associations, partenaires, élus locaux...

Dans ce cadre, sa mission est de valoriser le rôle, l'image et les actions du Département à travers l'ensemble de ses canaux et outils d'information et de communication : relations presse, sites internet, réseaux sociaux, newsletters, magazines, brochures et autres supports imprimés, signalétique extérieure, achat d'espace...

Elle accompagne et soutient les projets des services par une démarche de diagnostic, de conseil, de réalisation et de validation des actions de communication externe nécessaires.

En 2024, outre les deux exemples marquants exposés dans ce chapitre, la direction de la communication a ainsi œuvré à faire connaître et valoriser tous les grands projets abordés dans ce rapport d'activité. Elle a par ailleurs informé en continu les Auboisiens sur les actions du quotidien qu'apporte notre collectivité et ses agents à l'ensemble de la population.

Respectueuse de tous ses publics et attachée à une communication éthique, la direction de la communication assure, comme l'ensemble des services, une mission de service public.



Objectifs prioritaires de la direction :

- Faire connaître, expliquer et valoriser les politiques publiques et les actions votées par l'assemblée départementale
- Informer les Auboisiens sur les services publics et les réalisations qui leur sont accessibles grâce ou avec le soutien du Département



e C.Péchiné - CD10

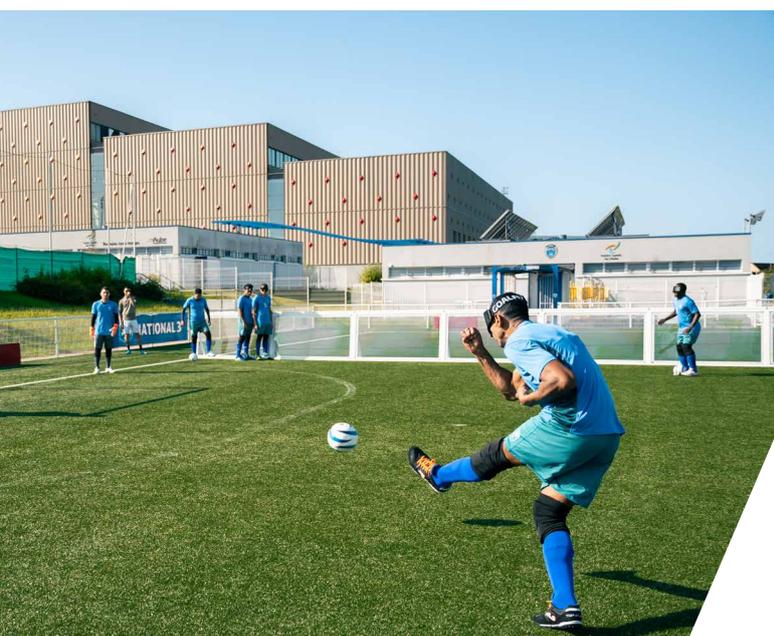


Éléments phares ou actions marquantes en 2024

Conseil départemental jeunes

Lancée en 2024, cette nouvelle instance a bénéficié d'un plan de communication complet : création d'une identité visuelle et de messages clés, réalisation de documents de présentation et de promotion (guide complet, dépliant, dossier de candidature, affiche de campagne, kakémono...), ainsi que d'une vidéo pédagogique, relations presse (point presse de lancement, accueil et alimentation en contenus des journalistes le jour de l'élection...), création d'une page dédiée sur aube.fr, valorisation sur nos réseaux sociaux, réalisation de chroniques à la radio, etc.

Ces actions de communication ont été planifiées pour suivre les grandes étapes du lancement du Conseil départemental jeunes et ont été réalisées en lien avec la mission actions éducatives et citoyennes.



L'Aube déclare sa flamme au sport

Démarche Paris 2024 et héritage des Jeux : le sport a été au cœur de l'année. La direction de la communication a valorisé la mobilisation du Département en faveur du sport de haut niveau et du sport pour tous les Auboises avec l'implication de toute son équipe. Relations presse locales, régionales et nationales (organisation de points presse, rédaction de communiqués et de dossiers de presse, Q/R avec les journalistes, accueil terrain), édition spéciale de l'Aube Nouvelle, réalisation de deux suppléments conçus avec l'Est-éclair, large couverture sur aube.fr et sur nos réseaux sociaux (accueil des délégations, entraînements des athlètes, relais de la flamme olympique et paralympique), reportages photos, création d'une identité visuelle et des messages clés « En 2024, l'Aube déclare sa flamme au sport », publicité et signalétique extérieure...

Une large campagne pour impliquer les Auboises dans la fête, faire rayonner l'Aube, valoriser les équipements sportifs du Département et du territoire (depuis 2018, 100 millions d'euros investis dans l'Aube dont 50 millions du Département) ainsi que les associations sportives qui, bien au-delà des Jeux, replaceront ensemble le sport et ses valeurs au cœur de notre vie.

Relations presse

290 opérations avec les médias

(réponses aux demandes entrantes, organisation de points presse, rédaction de communiqués et de dossiers de presse, création de chroniques et d'émissions de radio, création d'émissions et de spots TV...)

© C. Péchiné - CD10



Communication digitale



Site aube.fr

264 983

visiteurs (+82% par rapport à 2023)

419 154

pages vues (+50% par rapport à 2023)

Réseaux sociaux

590

publications
sur Facebook,
Linkedin et X

4,2

millions de vues

Newsletters

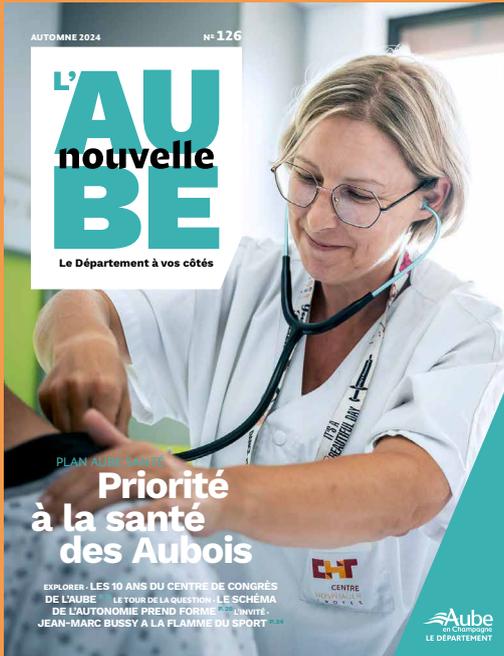
45

parutions d'Aub'élus,
diffusée chaque
semaine aux conseillers
départementaux

3

nouvelles newsletters lancées
(dédiées à la démarche 1000 premiers
jours de l'enfant ; manger local ; PAT)

Éditions



+ de 20

brochures, programmes et dépliants (Aube sup 2025, rapport d'activité des services 2023, chiffres clés du budget, Maisons des solidarités du Département, plan Aube Santé, programme de saison de l'Orchestre symphonique de l'Aube, schéma de lecture publique, tarifs de mise à l'eau...)

4

 Numéros de l'Aube Nouvelle

Signalétique extérieure

7

 sites (CIME, base nautique de Mathaux, Centre sportif de l'Aube, Hôtel du Département, Technopole de l'Aube, grands lacs de la forêt d'Orient, rocade) animés pour informer la population et améliorer l'accueil sur site à travers de nouvelles enseignes, bâches, vitrophanies, roll-ups, coverings...

1

 démarche complémentaire de valorisation du soutien du Département aux projets du territoire lancée à travers les plaques « Soutenu par le Département ».

Photos et vidéos*

230

 reportages photos (événements, portraits, architecture, sport, etc.)

60 000

clichés réalisés avant tri et retouche

7

 vidéos (discours du président, aftermovie d'une soirée d'accueil des nouveaux Aubois, promotion de la Cité du vitrail, valorisation de la requalification du Centre sportif de l'Aube...)

* Chiffres des prestations internalisées uniquement

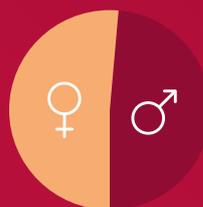


9. Annexes

Quelques indicateurs INSEE du département de l'Aube

311 076
habitants

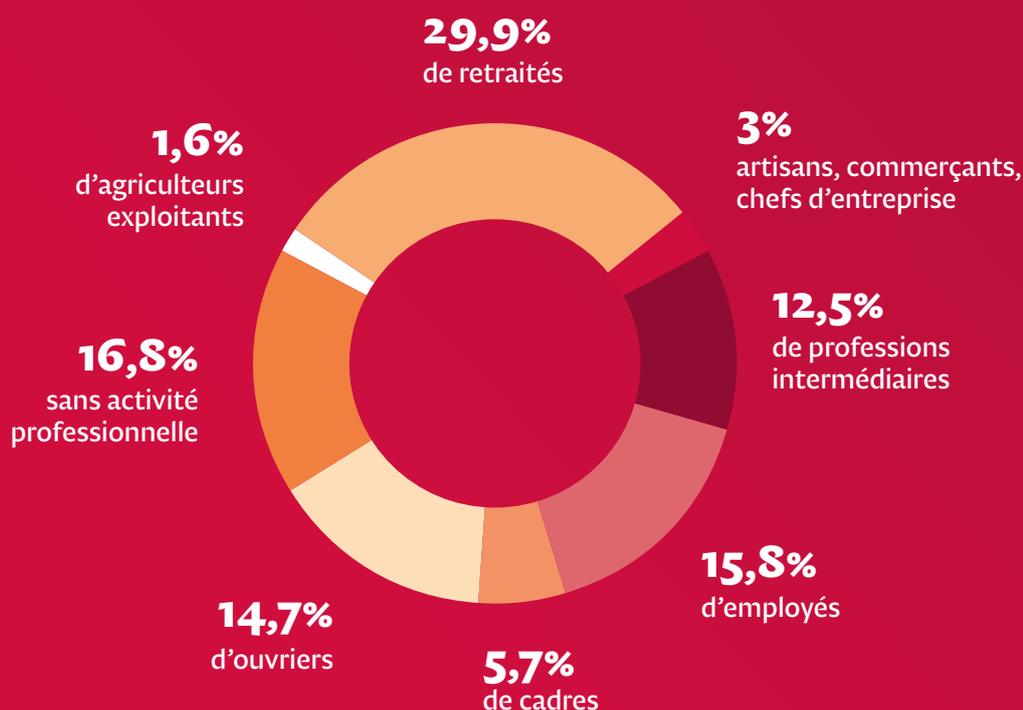
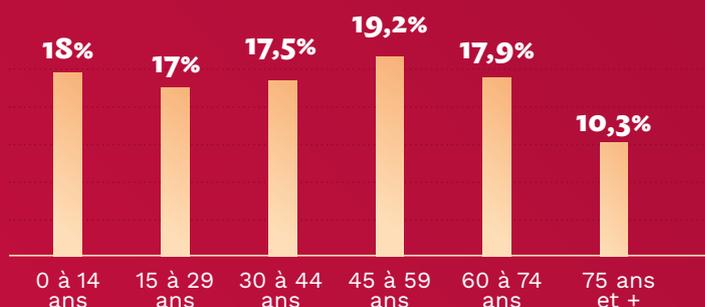
51,3%
Femmes



48,7%
Hommes

Facteurs sociodémographique

- › Taux de natalité : 10,4 %
- › Taux de mortalité : 10,5 %
- › Taux de familles monoparentales : 17,3 %



Budget primitif départemental 2024

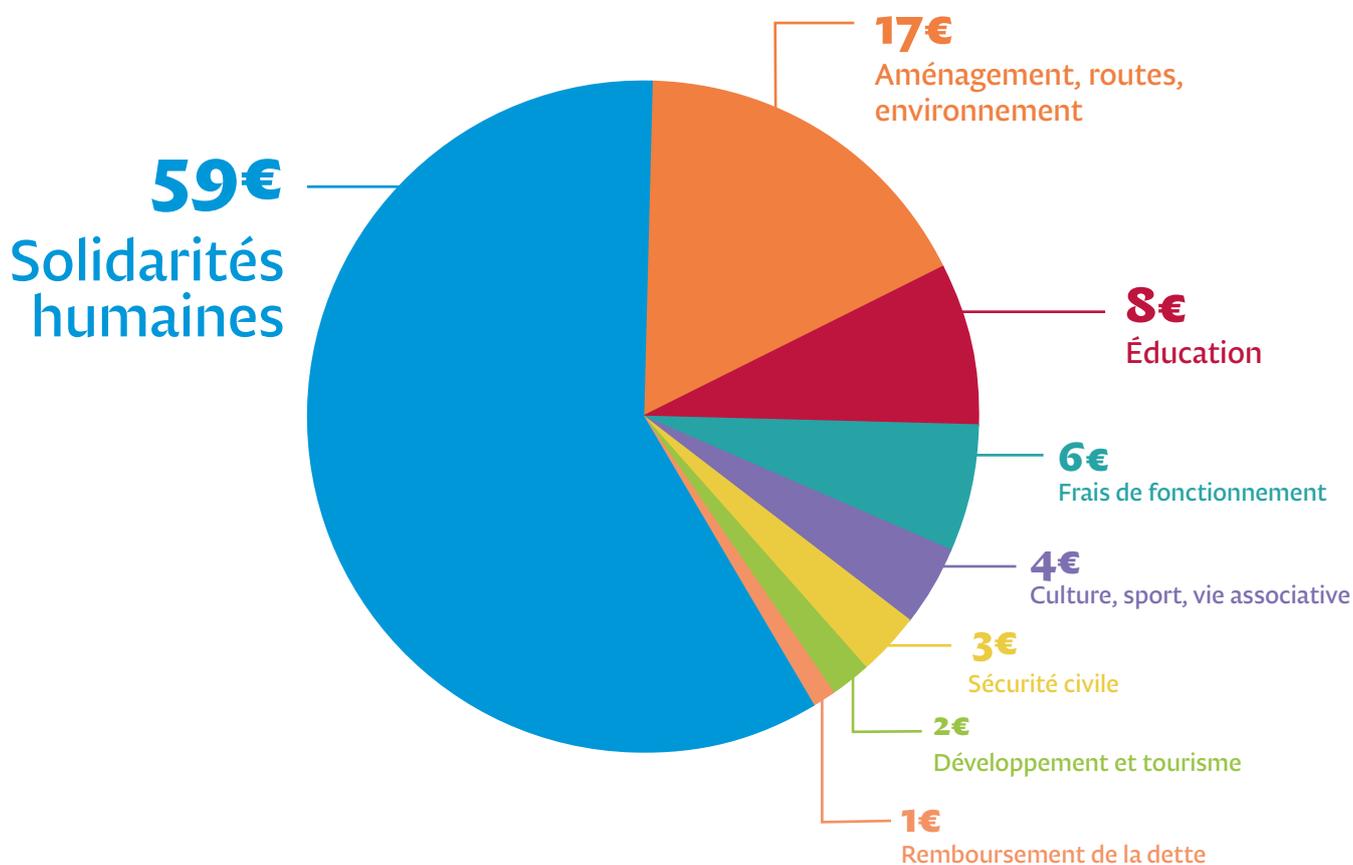
Le budget 2024 du Département s'élève à **446 millions d'euros (M€)**

- > **96 M€ d'investissement** (22 %) dont 4 M€ de remboursement du capital de la dette
- > **350 M€ de fonctionnement** (78 %)

Un budget en hausse de 8,7 M€ par rapport à 2023. Il s'est inscrit dans un contexte financier complexe avec :

- d'importantes contraintes et des incertitudes sur l'évolution des dépenses, notamment de fonctionnement (augmentation des dépenses sociales et de la ressource humaine, coût des énergies, obligations d'adaptation aux enjeux énergétiques...) pour l'essentiel imposées par l'Etat,
- une dégradation rapide de l'épargne en grande partie due à la crise du marché de l'immobilier (baisse des DMTO dits « frais de notaires », perte d'autonomie fiscale, dotation globale de fonctionnement non indexée sur l'inflation et compensations très partielles de dépenses subies ...),
- une inflation persistante qui pèse aussi bien sur l'investissement que sur le fonctionnement.

Pour 100€, les dépenses du budget représentent :



L'administration départementale

en date du 31/12/2024

Président du Conseil départemental
Philippe Pichery

Directeur général des services
Philippe Brunel

Pôle des solidarités
Marie-Pierre Contois
(directrice générale adjointe)

Direction de l'action sociale de proximité

👤 **Hélène Booghs-Notteau**

- circonscriptions d'actions médico-sociales
- conseillers numériques
- intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie

Direction Enfance-famille

👤 **Sakina Mezrara**

- service Protection maternelle et infantile
- service Aide sociale à l'enfance
- service des assistants familiaux
- service Observation et évaluation pour l'enfance
- médecin protection enfance
- centre départemental de l'enfance (CDE)

Direction de l'autonomie

👤 **Sylvie Plique**

- service prestations et dispositifs pour l'autonomie
- service évaluation/conseil médical
- mission Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide (MAIA)
- mission conférence des financeurs/innovation

Direction de l'Insertion et du logement

👤 **Pascal Aussenac**

- service logement
- service prestations RSA
- service animation de l'offre d'insertion
- mission maîtrise de la langue

Mission d'appui gestion et établissements

- service budget/comptabilité
- service des établissements médico-sociaux
- cellule FSE

Mission Prévention en action sociale

Mission Santé

Pôle Développement des territoires
Isabelle Darnel
(directrice générale adjointe)

Direction des Archives et du patrimoine

👤 **Nicolas Dohrmann**

- service archives départementales
- service valorisation culturelle et pédagogique
- service Cité du Vitrail

Médiathèque départementale de l'Aube

👤 **Anne-Sophie Reydy**

Centre sportif de l'Aube

👤 **Frédéric Adam**

Direction de l'accompagnement des territoires

- service du développement des territoires et de la vie associative
- mission conseil en conduite d'opérations

Mission d'appui juridique et institutionnelle

👤 **Marie-Hélène Desbuissons**

- mission juridique
- service de l'Assemblée

Service foncier

Mission Orchestre symphonique de l'Aube

Mission actions éducatives et citoyennes

Aube en Champagne Attractivité

Pôle Patrimoine et environnement
Malo Blanchard
(directeur général adjoint)

Direction des bâtiments

👤 **Emeline Moinier**

- cellules architecture et en charge des opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée
- service études et travaux
- service énergie, maintenance, prévention et accessibilité
- service Intérieur

Direction des routes

👤 **Stéphane Barraux**

- service modernisation et entretien de la route
- service circulation et sécurité de la route
- agences routières
- service assistance routes et matériels (SARM)

Direction de la transition écologique, des mobilités et de l'aménagement

👤 **Séverin Roelly**

Direction des collèges

👤 **Emilie Dorin**

Laboratoire départemental d'analyses

👤 **Olivier Gibout**

Mission d'appui administratif, comptable et achats

👤 **Sylvie Werdel**

Centre de congrès de l'Aube

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

👤 **Aurélie Schwartz**

- Mission évaluation et accompagnement
- Mission analyse technique
- Mission accueil et instruction des demandes

Cabinet du Président
Sandrine Thibord
(directrice)

**Direction de la
communication**
Romain Allard

**Direction des
ressources humaines**
Catherine Guinard

- service emploi compétences
- service gestion administrative et financière
- service vie au travail, prévention, santé, sécurité

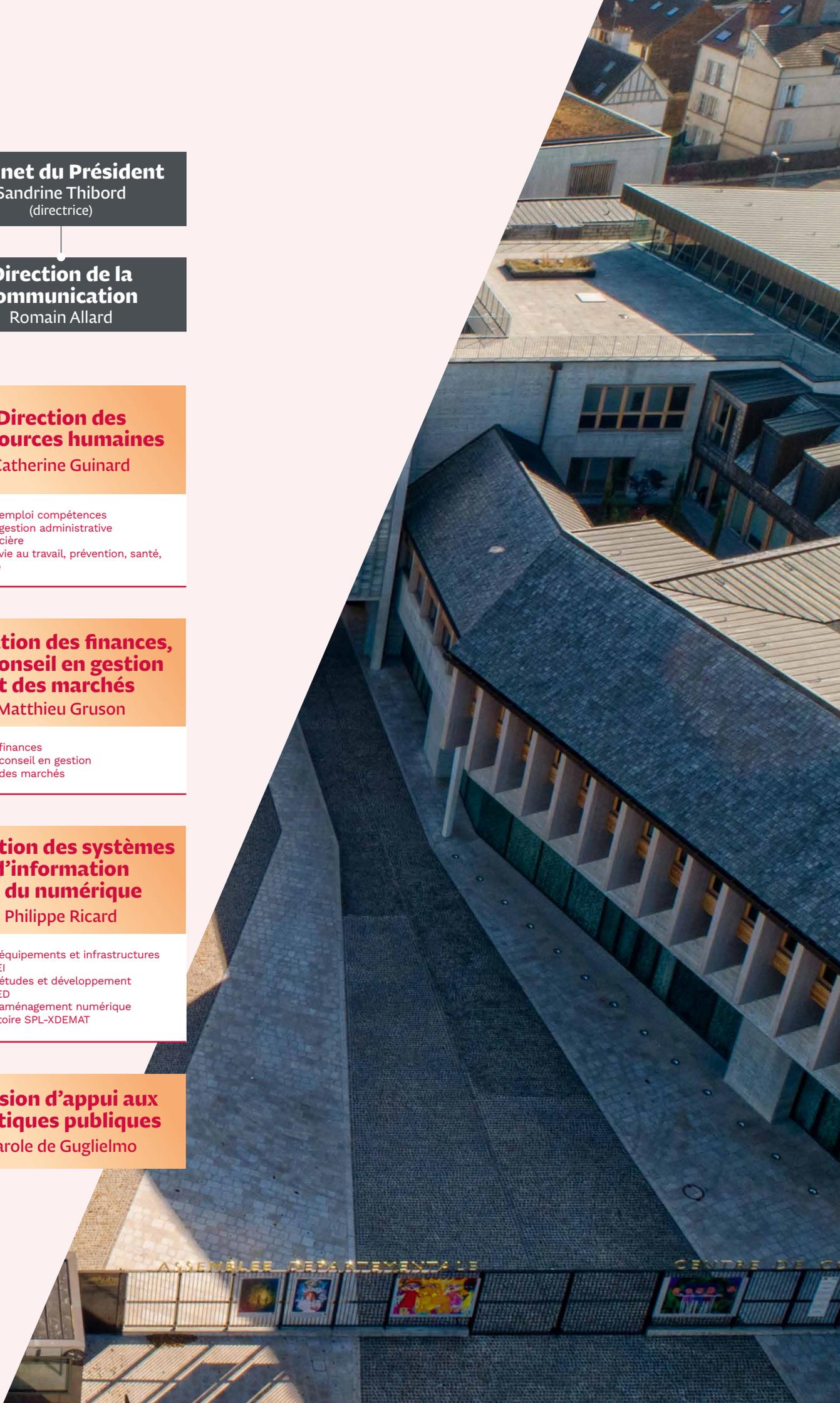
**Direction des finances,
du conseil en gestion
et des marchés**
Matthieu Gruson

- service finances
- service conseil en gestion
- service des marchés

**Direction des systèmes
d'information
et du numérique**
Philippe Ricard

- service équipements et infrastructures DSIN/SEI
- service études et développement DSIN/SED
- service aménagement numérique du territoire SPL-XDEMAT

**Mission d'appui aux
politiques publiques**
Carole de Guglielmo



A vos côtés

**Département
de l'Aube**

Hôtel du Département
2 rue Pierre-Labonde
BP 394 - 10026 Troyes cedex

Tél. : 03 25 42 50 50

Fax : 03 25 42 51 63
departement@aube.fr

aube.fr

in   @aubedepartement
